

L'objectif de cette revue, publiée sous l'autorité du Secrétaire général, est de contribuer à une discussion constructive des thèmes atlantiques. Les articles qui y figurent ne représentent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ou de l'OTAN.

RÉDACTEUR EN CHEF: Christopher Bennett
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE: Vicki Nielsen
ASSISTANTE DE PRODUCTION: Felicity Breeze
PRÉSENTATION: Studio graphique OTAN

Editeur responsable: Directeur de l'information et de la presse
OTAN, B-1110 Bruxelles

Imprimé en Belgique par Les Editions Européennes
© OTAN

revieweditor@hq.nato.int
publications@hq.nato.int

Les articles peuvent être reproduits sous réserve de l'autorisation de la Rédaction et de la mention de leur origine. La reproduction des articles signés doit porter le nom de l'auteur.

La Revue de l'OTAN est publiée périodiquement en français ainsi qu'en allemand - *NATO Brief*; en anglais - *NATO Review*; en danois - *NATO Nytt*; en espagnol - *Revista de la OTAN*; en grec - *Deltio NATO*; en hongrois - *NATO Tükör*; en italien - *Rivista della NATO*; en néerlandais - *NAVO Kroniek*; en norvégien - *NATO Nytt*; en polonais - *Przegląd NATO*; en portugais - *Noticias da OTAN*; en tchèque - *NATO Review* et en turc - *NATO Dergisi*.

Un numéro en islandais est disponible une fois par an - *NATO Fréttir*, et des numéros sont aussi publiés occasionnellement en russe et en ukrainien.

La Revue de l'OTAN se trouve également sur le site web de l'OTAN, à l'adresse:
www.nato.int/docu/review.htm

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la Revue en s'adressant au:

Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN
1110 Bruxelles, Belgique
Télécopie: (32-2)707.4579
Courrier électronique: distribution@hq.nato.int

Dans la présente publication, toute référence à l'ex-République yougoslave de Macédoine est accompagnée d'un astérisque (*) renvoyant à la note de bas de page suivante: La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

sommaire

INFOS OTAN

4
Brèves nouvelles de l'Alliance

COMBATTRE LES NOUVELLES MENACES POUR LA SECURITE

6
Aider l'Amérique
Christopher Bennett analyse la façon dont l'Alliance a aidé les Etats-Unis depuis le 11 septembre.



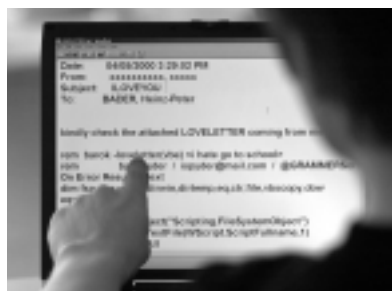
8
Repenser la sécurité
Robert Hall et Carl Fox font valoir qu'il faut des stratégies nouvelles pour répondre aux défis de sécurité du XXIe siècle.

12
Combattre le terrorisme
Frank J. Cilluffo et Daniel Rankin font valoir la nécessité d'une approche souple, globale et coordonnée.



EN COUVERTURE
Manhattan le 12 septembre.

16
Contre la cyberguerre
Timothy Shimeall, Phil Williams et Casey Dunlevy considèrent que la planification de la défense doit prendre en compte le monde virtuel.



A LA UNE
19
Vers un nouveau partenariat stratégique
Willem Matser analyse les relations OTAN-Russie après les événements du 11 septembre.

INTERVIEW
22
Ted Whiteside,
Chef du Centre ADM de l'OTAN

ANALYSE

24

Sur la ligne de front

Osman Yavuzalp examine les relations de l'Alliance avec ses Partenaires d'Asie centrale.



DEBAT

26

Après le 11 septembre, quel doit être le niveau de priorité de la défense antimissile dans les investissements consacrés à la sécurité?

KEITH B. PAYNE

contre JOSEPH CIRINCIONE

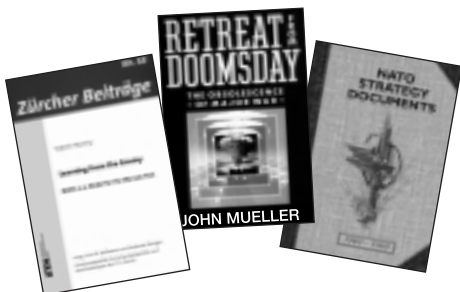
Quelles sont les plus grandes menaces pour la sécurité? Quelles ressources devraient être affectées à la défense antimissile?

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

31

Un nouveau regard sur les alliances de la Guerre froide

Petr Lunak évoque la nouvelle réflexion sur l'OTAN et le Pacte de Varsovie.



STATISTIQUES

34

Le terrorisme international

éditorial

L'ampleur des événements du 11 septembre, où des terroristes ont fait s'écraser des avions de ligne détournés sur le Pentagone et le World Trade Center, est telle que cette date est déjà gravée dans la conscience collective de l'humanité. Peu de nos contemporains pourront jamais oublier où ils se trouvaient ou ce qu'ils faisaient quand ils ont entendu la nouvelle. C'est pourquoi le présent numéro de la *Revue de l'OTAN* est centré sur les nouvelles menaces pour la sécurité et les moyens de les combattre. Dans le premier des quatre articles rédigés sur ce thème, j'analyse la façon dont l'Alliance a aidé les Etats-Unis après les attentats du 11 septembre. Dans la suite de la Revue, Robert Hall et Carl Fox font valoir la nécessité de stratégies nouvelles, globales et transnationales pour répondre aux défis de sécurité du XXI^e siècle. Frank J. Cilluffo et Daniel Rankin, du «Center for Strategic and International Studies», insistent sur le besoin d'une stratégie souple, globale et coordonnée pour combattre le terrorisme. Timothy Shimeall, Phil Williams et Casey Dunlevy, du «CERT Analysis Center» de la Carnegie Mellon University de Pittsburgh (Pennsylvanie), considèrent que la planification stratégique doit prendre en compte le monde virtuel si l'on veut pouvoir limiter les dégâts matériels dans le monde réel. Par ailleurs, Willem Matser, du Bureau du Conseiller spécial de l'OTAN pour les questions d'Europe centrale et orientale, examine l'évolution des relations OTAN-Russie depuis le 11 septembre, et Osman Yavuzalp, de la Division des affaires politiques de l'OTAN, analyse les relations de l'Alliance avec ses Partenaires d'Asie centrale. Dans l'interview, Ted Whiteside, du Centre ADM de l'OTAN, décrit l'action de ce centre, qu'il dirige. Dans le débat, Keith Payne, du «National Institute for Public Policy», et Joseph Cirincione, du «Carnegie Endowment for International Peace», discutent de la place de la défense antimissile dans les priorités prévues pour les investissements en matière de sécurité après le 11 septembre. Dans la chronique littéraire, Petr Lunak, rédacteur pour le programme d'ouverture au Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN, évoque la façon dont les documents découverts dans les archives du Pacte de Varsovie influencent et mettent en question les interprétations conventionnelles des alliances de la Guerre froide. Ce numéro se termine sur des statistiques concernant le terrorisme international et une carte indiquant la nationalité des personnes ayant trouvé la mort le 11 septembre.

Christopher Bennett



Postes vacants à l'OTAN

Les ressortissants des pays de l'OTAN peuvent poser leur candidature à tous les postes du Secrétariat international de l'Organisation. Les détails concernant les postes vacants, les procédures et les formulaires de candidature sont disponibles sur le site web de l'OTAN, à l'adresse:

<http://www.nato.int/structur/recruit/index.htm>

INFOS OTAN

Lord Robertson en Russie



Du 21 au 23 novembre, le Secrétaire général de l'OTAN, **Lord Robertson**, a effectué une visite en Russie au cours de laquelle il a rencontré, à **Moscou**, le président **Vladimir Poutine**, le ministre des affaires étrangères **Igor Ivanov**, le ministre de la défense **Sergeï Ivanov** et le président du Conseil national de sécurité **Vladimir Rouchaïlo**. Les entretiens ont porté sur un ensemble de propositions concernant une coopération plus substantielle, particulièrement en matière de lutte contre le terrorisme.

Les 20 et 21 novembre, les **Chefs d'Etat-major général de la défense** de l'OTAN (CHOD) ont tenu leur réunion annuelle à l'OTAN. Après cette réunion, ils ont rencontré séparément leurs homologues des pays du Conseil de partenariat euro-atlantique, de la Russie et de l'Ukraine.

Le général **Harald Kujat**, des forces aériennes de l'Allemagne, a été désigné pour succéder à l'amiral **Guido Venturoni** au poste de Président du Comité militaire en juin 2002, pour une période de trois ans.

Vers la normalité

Le 17 novembre, **Lord Robertson** s'est félicité de la tenue pacifique de l'élection d'une assemblée provisoire au **Kosovo**, dans laquelle il a vu «un grand pas vers la normalité» qui donnerait à toutes les communautés «la chance de construire une société véritablement démocratique, multiethnique et prospère».

Le 16 novembre, **Lord Robertson** a rendu hommage au parlement de l'**ex-République yougoslave de Macédoine***, qui venait d'adopter 15 amendements à la constitution visant à assurer un traitement plus équitable aux minorités.

Le 12 novembre, dans le cadre de ses visites aux pays candidats à une adhésion à l'OTAN, **Lord Robertson** s'est rendu à **Ljubljana**, en Slovénie, où il a discuté des

progrès accomplis par ce pays pour répondre aux critères d'adhésion avec le président **Milan Kucan**, le premier ministre **Janez Drnovsek** et le ministre de la défense **Anton Grizold**, ainsi qu'avec des membres du parlement.

Voyage dans les Balkans

Le 7 novembre, après la reprise des troubles civils dans l'ex-République yougoslave de Macédoine*, **Lord Robertson** a rencontré des dirigeants du pays dans la capitale, **Skopje**, pour insister sur la nécessité de progrès dans la mise en œuvre des réformes internes promises. Le lendemain, il s'est rendu à **Pristina**, au Kosovo, pour y rencontrer le Représentant spécial des Nations Unies **Hans Haekkerup** et le Commandant de la KFOR, le général **Marcel Valentin**, en vue d'étudier les préparatifs de l'élection d'une nouvelle Assemblée prévue pour le 17 novembre.

Les 5 et 6 novembre, la **Conférence des Directeurs nationaux des armements**, réunie à l'OTAN, a examiné le renforcement des capacités de défense de l'Alliance, les nouvelles possibilités de coopération avec les pays partenaires en matière de défense et l'évolution du programme OTAN de défense contre les missiles de théâtre et celle de la capacité alliée de surveillance terrestre. Pour la première fois, les pays partenaires avaient été invités à assister à certaines séances.

Tournée des capitales

Le 5 novembre, **Lord Robertson** a commencé sa tournée des neuf pays partenaires candidats à une adhésion à l'OTAN par une visite à **Bratislava**, en Slovaquie. Il y a rencontré le président **Rudolf Schuster**, le premier ministre **Mikulas Dzurinda**, le ministre des affaires étrangères **Edouard Kukan**, le ministre de la défense **Jozef Stank** et des parlementaires slovaques.

Du 5 au 20 novembre, quelque 2500 militaires de 14 pays de l'OTAN et 13 pays partenaires ont participé à **Allied Effort 2001**, à **Wroclaw**, en Pologne. Le but de cet exercice, organisé par les **Forces alliées du Nord Europe**, était de former le quartier général et les commandements subordonnés d'un Groupe de forces interarmées multinationales à la planification et à la conduite d'une opération de soutien de la paix.

Du 5 au 16 novembre, 9 pays de l'OTAN et 11 pays partenaires ont pris part à **Cooperative Determination 2001**, à **Bakou**, en Azerbaïdjan. Cet exercice de poste de commandement assisté par ordinateur, organisé par les **Forces alliées du Sud Europe**, avait pour but d'améliorer

l'interopérabilité militaire pour les opérations de réponse aux crises.

Les 29 et 30 octobre, deux **caches d'armes** ont été découvertes par des soldats de la SFOR à **Han Pijesak**, village de Bosnie-Herzégovine contrôlé par les Serbes ayant servi de quartier général aux forces serbes bosniaques durant la guerre de Bosnie.

Le 29 octobre, lors d'une réunion tenue à **Tbilissi**, en Géorgie, le **Comité scientifique** de l'OTAN a donné le feu vert au **projet de Route de la soie virtuelle** visant à donner accès à l'internet, par un réseau satellitaire, aux communautés scientifiques et universitaires de huit pays de l'Asie centrale et du sud du Caucase.

Du 25 au 27 octobre, des parlementaires des pays de l'OTAN et des pays partenaires se sont réunis à **Bucarest** à l'occasion d'un séminaire sur *Le rôle de l'OTAN dans la sécurité de la région de la mer Noire* organisé par l'**Assemblée parlementaire de l'OTAN** en coopération avec la Chambre des députés de la Roumanie.

Le 26 octobre s'est tenue à l'OTAN une conférence internationale intitulée *Dix ans de partenariat et de coopération*, organisée pour marquer le dixième anniversaire de la création du **Conseil de coopération nord-atlantique**.



Exposé d'actualisation sur la défense antimissile

Le 25 octobre, les **Ambassadeurs auprès de l'OTAN** ont entendu un exposé d'actualisation sur les projets des Etats-Unis concernant un bouclier antimissile, présenté par des diplomates américains de haut rang qui ont rendu compte des discussions tenues le week-end précédent entre les Présidents de la Russie et des Etats-Unis à Shanghai au sujet du Traité de 1972 sur les systèmes antimissiles balistiques.

Le 24 octobre, l'amiral américain **Gregory G. Johnson** a succédé à l'amiral américain **James Ellis** au poste de Commandant des **Forces alliées du Sud Europe**, le commandement régional basé à Naples en charge des opérations de soutien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans.



Les 24 et 25 octobre, **Lord Robertson** a effectué une visite à **Lisbonne**, où il a rencontré le président **Jorge Sampaio**, le premier ministre **Antonio Guterres**, le ministre des affaires étrangères **Jaime Gama** et le ministre de la défense **Rui Pena**, et prononcé une allocution dans le cadre d'une conférence sur l'avenir des relations transatlantiques.

Le 23 octobre, la huitième réunion du **Conseil de l'Atlantique Nord** et du **Comité de l'Union européenne pour les affaires politiques et de sécurité**, qui s'est tenue à l'OTAN, a été axée sur les contributions à la coalition internationale contre le terrorisme, sur le processus de paix dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* et sur les progrès réalisés dans la prise des dispositions nécessaires à la **coopération UE-OTAN**.

Le 22 octobre, le premier ministre et ancien roi de Bulgarie **Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha** a rencontré **Lord Robertson** à l'OTAN.



INFOS OTAN

Du 17 au 23 octobre a eu lieu à **Borovets**, en Bulgarie, l'exercice **Cooperative Support 2001**, qui avait pour but de former les forces de l'OTAN et des Partenaires aux aspects logistiques des opérations de soutien de la paix; il a mis en jeu des éléments maritimes, terrestres, aériens, amphibies et médicaux.

Le 22 octobre, la **Force navale permanente de l'Atlantique** a appareillé de la base navale de **Zeebrugge**, en Belgique, pour rallier la **Force navale permanente de la Méditerranée** dans le secteur oriental de cette région en soutien des opérations relevant de l'**Article 5** menées contre le terrorisme.

Le 18 octobre, **Lord Robertson** et le Commandant suprême des forces alliées en Europe, le général **Joseph Ralston**, se sont joints à une délégation de haut niveau de représentants de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour presser le gouvernement et les dirigeants de l'opposition de l'**ex-République yougoslave de Macédoine*** de relancer le processus de réforme interne.

Déploiement de moyens de l'OTAN

Le 9 octobre, pour la première fois dans l'histoire de l'OTAN, des moyens de l'Alliance ont été déployés en soutien d'opérations relevant de l'**Article 5**. Cinq avions du système aéroporté de détection et de contrôle (**AWACS**) ont été envoyés aux Etats-Unis pour remplacer



des appareils américains affectés à des opérations au-dessus de l'Afghanistan. La **Force navale permanente de la Méditerranée** a reçu pour nouvelle mission d'assurer une présence de l'OTAN dans le secteur oriental de cette région, ce qui a interrompu un exercice annuel maritime, aérien et amphibie, **Destined Glory 2001**, qui devait se dérouler du 5 au 23 octobre.

Du 8 au 10 octobre, au cours d'un voyage en **Amérique du Nord**, **Lord Robertson** a rencontré le premier ministre canadien **Jean Chrétien**, le président **George Bush** et d'autres person-

nalités. Les discussions ont porté sur les activités du contre-terrorisme et les contributions à l'opération **Liberté immuable** («Enduring Freedom»).

Mesures relevant de l'Article 5

Le 4 octobre, les **Alliés** ont décidé — à la demande des Etats-Unis — de prendre, individuellement et collectivement, **huit mesures** destinées à développer les options existant dans la campagne contre le terrorisme. Ces mesures comportaient le déploiement en Méditerranée orientale de bâtiments des Forces navales permanentes de l'Alliance et l'envoi aux Etats-Unis d'avions **AWACS**.

Les 4 et 5 octobre, **Lord Robertson** a rencontré les **Chefs d'Etat** des pays du «**Groupe de Vilnius**» — l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et l'ex-République yougoslave de Macédoine* — dans le cadre d'une réunion tenue à **Sofia**, où les entretiens ont porté sur les nouvelles menaces pesant sur la sécurité mondiale après les attentats terroristes commis contre les Etats-Unis.

Rencontre avec le président Poutine

Le 3 octobre, le président russe **Vladimir Poutine** a rencontré **Lord Robertson** à **Bruxelles**. Il a redit la volonté de son pays de contribuer à la campagne mondiale contre le terrorisme, et les entretiens ont, par ailleurs, porté sur la situation en Tchétchénie, la défense antimissile, les perspectives concernant les relations OTAN-Russie et la façon dont la coopération actuelle pourrait être étendue à de nouveaux domaines.

Le 3 octobre, le général français **Marcel Valentini** a succédé au général norvégien **Thorstein Skiaker** au poste de Commandant de la **KFOR**. Il occupera



ces fonctions pendant un an, les périodes de roulement de six mois ayant été prolongées dans le cadre de la réorganisation de la **KFOR**.

Du 3 au 6 octobre, l'assemblée annuelle des **Associations du Traité de l'Atlantique**, réunie à l'invitation du Conseil atlantique slovène, à **Bled**, en Slovénie, a eu pour thème *La nouvelle OTAN — tendances, défis, espérances et opportunités*.

Confirmation de l'application de l'Article 5

Le 2 octobre, **Lord Robertson** a confirmé le recours aux dispositions de l'**Article 5** après que des envoyés des Etats-Unis eurent informé les **Ambassadeurs auprès de l'OTAN** sur les résultats des enquêtes concernant les **attentats terroristes** du 11 septembre. Ces envoyés avaient eux-mêmes confirmé que les attentats avaient été dirigés de l'étranger par le réseau terroriste Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden.

Le 2 octobre, le président polonais **Aleksander Kwasniewski** a rencontré **Lord Robertson** à l'**OTAN**. Il a déclaré que son pays était prêt à contribuer à la lutte contre le terrorisme et à accroître sa présence dans les opérations de maintien de la paix menées dans les Balkans. Les entretiens ont également porté sur la réforme de la défense et sur le plan de modernisation des forces armées polonaises, lancé en 1999 pour une période de six ans.

Le 1er octobre, **Lord Robertson** a rencontré à **Berlin** le ministre de la défense **Rudolf Scharping**, le ministre des affaires étrangères **Joschka Fischer** et la présidente du parti de l'opposition CDU **Angela Merkel**. Les entretiens ont porté sur le soutien de l'Allemagne à la campagne contre le terrorisme, ainsi que sur le rôle de chef de file joué par ce pays dans le cadre de la **Task Force Amber Fox** de l'**ex-République yougoslave de Macédoine***, qui est en charge de la sécurité du personnel de contrôle de l'UE et de l'OSCE.

Du 1er au 25 octobre, quelque 2000 militaires de 14 pays de l'OTAN ont participé, dans le **nord-ouest de la Turquie**, à **Exchange Adventure 2001**, exercice ayant pour but d'entraîner des forces à haut niveau de préparation à des opérations relevant de l'Article 5.



Le 28 septembre, **Lord Robertson** a assisté à une cérémonie qui s'est déroulée au **Collège de défense de l'OTAN**, à **Rome**, à l'occasion du 50e anniversaire de cette institution.

Les 28 et 29 septembre, les perspectives d'une adhésion de la **République fédérale de Yougoslavie** au Partenariat pour la paix et à la communauté de sécurité euro-atlantique ont été étudiées lors du premier séminaire parrainé par l'OTAN tenu à **Belgrade**.

Réunion des Ministres de la défense

Le 26 septembre, les **Ministres de la défense des pays de l'OTAN** ont tenu à l'**OTAN** une réunion informelle faisant suite aux attentats terroristes du 11 septembre; ils y ont redit leur solidarité avec les Etats-Unis et leur attachement au principe de l'**Article 5**. Le Secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis **Paul Wolfowitz** a fait aux ministres un exposé sur la vaste approche à long terme mise au point pour combattre le terrorisme. Les entretiens ont également porté sur les conséquences des attentats terroristes pour la structure et les tâches futures de l'OTAN, la nécessité de disposer de forces plus souples et de partager les données du renseignement, et les engagements de l'OTAN dans les Balkans.

Le 25 septembre, veille de la fin de l'**Essential Harvest** (Moisson essentielle), la mission de 30 jours ayant pour



but de désarmer les rebelles de souche albanaise dans l'ex-République yougoslave de Macédoine*, **Lord Robertson** a effectué une visite à **Skopje**, où il a rencontré des personnalités gouvernementales pour discuter avec elles de l'organisation d'une mission de suivi devant assurer un complément de sécurité aux contrôleurs internationaux.



On trouvera d'autres informations sur NATO Update, à l'adresse www.nato.int/docu/update/index.htm

Aider l'Amérique

Christopher Bennett analyse la façon dont l'Alliance a aidé les Etats-Unis depuis le 11 septembre et contribué à la campagne contre le terrorisme.

Au cours des mois qui ont suivi les attentats terroristes dans lesquels des avions de ligne détournés se sont écrasés sur le Pentagone et le World Trade Center, les membres de l'Alliance et les Partenaires se sont rangés derrière les Etats-Unis, dans une manifestation de soutien et de solidarité sans précédent. L'invocation de l'Article 5 dès le lendemain des attentats, l'envoi aux Etats-Unis d'avions du système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS) de l'Alliance et la préparation à un éventuel rôle dans des opérations humanitaires en Afghanistan ont démontré, au-delà des mots, l'unité de l'Europe et de l'Amérique face à des défis de sécurité communs.

La décision du 12 septembre d'invoquer l'Article 5 du Traité de Washington, clause centrale de la charte fondatrice de l'OTAN aux termes de laquelle une attaque armée contre l'un des Alliés survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre eux tous, reste l'expression la plus profonde de la solidarité de l'Alliance. D'abord prise à titre provisoire, en attendant qu'il fût établi que les attaques lancées contre les Etats-Unis étaient dirigées de l'étranger, cette décision a été confirmée par le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, le 2 octobre, après que des envoyés des Etats-Unis eurent rendu compte au Conseil de l'Atlantique Nord (CAN) des résultats des enquêtes effectuées au sujet de ces attaques.

Bien peu des pères fondateurs de l'Alliance auraient pu imaginer que la première invocation de l'Article 5 suivrait une attaque contre les Etats-Unis plutôt que contre un Allié européen. Cependant, tous auraient certainement été impressionnés par la rapidité de la réaction et l'ampleur de l'unité dont cette réaction a témoigné. La décision historique du CAN n'a d'ailleurs été que l'une des nombreuses démonstrations de soutien aux Etats-Unis et condamnations des attentats qui se sont exprimées au siège de l'OTAN dans les jours qui ont suivi le 11 septembre.

Le 12 septembre également, les 46 membres du Conseil de partenariat euro-atlantique — les 19 Alliés et les 27 Partenaires — ont condamné sans réserve ces attentats, aussi atroces qu'insensés, où ils ont vu une attaque contre leurs valeurs communes. En même temps, ils ont déclaré qu'ils ne toléreraient pas que ces valeurs soient menacées par ceux qui suivent la voie de la violence et se sont engagés à tout mettre en œuvre pour combattre le fléau du terrorisme. Le 13 septembre, le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie a condamné les attentats et marqué son accord sur la nécessité d'une coopération OTAN-Russie dans la lutte contre le terrorisme international. Le 14 septembre, la

Commission OTAN-Ukraine a condamné les attentats commis contre les Etats-Unis, et, dans une déclaration publiée à l'issue de la réunion, l'Ukraine a annoncé qu'elle était prête à contribuer pleinement à l'action menée pour faire en sorte que les responsables de ces attentats soient traduits en justice.

Après avoir invoqué l'Article 5, les Alliés ont décidé le 4 octobre — à la demande des Etats-Unis — de prendre huit mesures d'application visant à élargir les options disponibles dans la campagne de lutte contre le terrorisme. Ils ont ainsi décidé spécifiquement de renforcer, tant sur le plan bilatéral qu'au sein des instances appropriées de l'OTAN, le partage des données du renseignement et la coopération dans ce domaine, dans le cadre des organes compétents de l'Alliance, en ce qui concerne les menaces que fait peser le terrorisme et les mesures à prendre dans ce contexte; de fournir, à titre individuel ou collectif, et en fonction des besoins et de leurs capacités, une aide aux Alliés et aux autres Etats qui font ou qui pourraient faire l'objet de menaces terroristes accrues par suite de leur soutien à la campagne menée contre le terrorisme; et de prendre les mesures nécessaires pour renforcer la sécurité des installations des Etats-Unis et des autres Alliés sur leur territoire.

Les Alliés ont également décidé d'assurer le remplacement de certains de leurs moyens nécessaires pour apporter un soutien aux opérations contre le terrorisme; d'accorder des autorisations de survol générales pour les appareils militaires des Etats-Unis et d'autres Alliés participant à ces opérations; et d'assurer aux Etats-Unis et à d'autres Alliés l'accès, toujours pour ces opérations, aux ports et aéroports situés sur le territoire de pays de l'OTAN. En outre, le CAN a déclaré que l'Alliance était prête à déployer une partie de ses forces navales permanentes en Méditerranée orientale et à envoyer cinq avions AWACS aux Etats-Unis pour appuyer des opérations contre le terrorisme.

Le 8 octobre, cinq avions AWACS de l'OTAN et leurs équipages — comprenant des personnels de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, de l'Espagne, de la Turquie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis — ont été envoyés aux Etats-Unis en soutien des opérations contre le terrorisme. Ce déploiement a été prévu d'abord pour une période de six mois, avec un premier roulement après six semaines. Pendant cette période, des avions AWACS français ont reçu pour mission d'assumer les tâches qui auraient normalement été effectuées par les avions de l'OTAN, notamment au-dessus de la Bosnie-Herzégovine.

La Force navale OTAN permanente de la Méditerranée, qui compte huit frégates et un bâtiment de soutien logistique provenant de huit pays, a appareillé pour la Méditerranée orientale le 9 octobre. Ces unités, sous commandement britannique, n'ont

Christopher Bennett est le Rédacteur en chef de la Revue de l'OTAN.

pas pris part à des opérations de combat, mais ont montré la détermination de l'Alliance et sa participation à la campagne contre le terrorisme. Par ailleurs, elles sont disponibles pour d'autres missions, par exemple dans le cadre d'initiatives diplomatiques comme celles du Dialogue méditerranéen de l'Alliance, qui permet des échanges de vues et une coopération entre l'OTAN et des pays non membres appartenant à la région dans son ensemble. Elles ont plus tard été rejointes par la Force navale permanente de l'Atlantique.

Le 7 octobre, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont lancé des opérations militaires contre le réseau terroriste *Al-Qaïda* et le régime des Talibans qui l'abrite en Afghanistan. Même si elles ne sont pas menées dans le cadre de l'OTAN, ces opérations sont appuyées par tous les membres de l'Alliance, dont beaucoup se sont également engagés à fournir des unités terrestres et d'autres moyens militaires pour soutenir la campagne et participer à l'aide humanitaire destinée au peuple afghan. Les forces de l'OTAN présentes dans les Balkans ont elles aussi contribué à la lutte contre le terrorisme. Elles ont arrêté plusieurs suspects ayant des liens avec le réseau *Al-Qaïda* et continuent à enquêter sur les activités des étrangers qui sont venus dans la région pour combattre comme volontaires et qui y sont demeurés.

En réponse à une situation humanitaire particulièrement grave, le CAN a, le 13 novembre, chargé les autorités militaires de l'OTAN d'établir des plans de circonstance pour d'éventuelles opérations humanitaires à l'intérieur et autour de l'Afghanistan. L'Alliance dispose à la fois de l'expertise et de l'expérience nécessaires dans ce domaine, ainsi que d'importantes capacités logistiques, comme elle l'a montré lors de la crise du Kosovo de 1999. Une éventuelle contribution de l'OTAN dans le contexte de la crise actuelle serait apportée à la demande des Nations Unies, et en étroite coordination avec leurs institutions et d'autres organisations humanitaires. La coopération unique entre les forces armées de l'OTAN qui a été à la base du succès de la campagne en coalition contre l'Irak il y a une décennie comme des opérations de soutien de la paix en cours dans les Balkans pourrait se révéler très précieuse dans des conditions difficiles.

Après les événements du 11 septembre, l'Alliance a considérablement intensifié son action contre les dangers du terrorisme lié aux armes de destruction massive (ADM), dans tous les domaines, dont les secteurs politique, militaire et médical. Les Alliés échangent plus largement et plus fréquemment les infor-

mations relatives au terrorisme ADM. Par ailleurs, le Centre ADM (voir l'interview de son Chef, Ted Whiteside, en pages 22 et 23) contribue à améliorer la coordination de toutes les activités concernant les ADM au siège de l'OTAN.

Les 25 et 26 octobre, les responsables des plans civils d'urgence de l'Alliance et des pays partenaires se sont réunis à l'OTAN pour étudier les incidences des attentats du 11 septembre. Ils ont décidé de répertorier les capacités nationales, y compris les moyens de transport et les ressources médicales et scientifiques, qui pourraient être mises à disposition dans le cas d'une attaque biologique, chimique ou radiologique, afin de pouvoir mieux assurer la protection des populations civiles. Au besoin, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe, implanté à l'OTAN et composé d'experts d'un certain nombre de pays de l'Alliance et de pays partenaires, pourrait servir de centre d'échanges pour une aide internationale — comme il l'a fait après plusieurs catastrophes naturelles survenues ces dernières années.

Depuis le 11 septembre, l'OTAN a établi des relations de plus en plus étroites avec l'Union européenne en vue de contribuer à la mise en échec de la menace terroriste. Au cours d'une réunion tenue le 24 septembre entre le CAN et le Comité de l'Union européenne pour les affaires politiques et de sécurité, les ambassadeurs se sont accordés à considérer qu'il importait d'intensifier les consultations et la coopération entre les deux organisations. Le 12 octobre, Lord Robertson a exposé aux Ministres de la défense de l'UE les mesures que l'OTAN avait prises en suite aux demandes des Etats-Unis ou aux recommandations des autorités militaires de l'OTAN. La campagne contre le terrorisme a également figuré parmi les principaux points de l'ordre du jour de la réunion conjointe des Ministres des affaires étrangères de l'UE et de l'OTAN qui a eu lieu à Bruxelles le 6 décembre.

Les événements du 11 septembre ont aussi imprimé un nouvel élan aux relations OTAN-Russie (voir l'article en pages 19, 20 et 21). Les réactions aux attaques terroristes sont devenues un thème habituel des réunions du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie. Par ailleurs, Lord Robertson a rencontré le président Vladimir Poutine à Bruxelles le 3 octobre et à Moscou le 22 novembre pour s'entretenir avec lui des façons dont l'OTAN et la Russie peuvent travailler ensemble pour combattre le terrorisme et établir entre elles des relations plus étroites reflétant la coopération dans ce domaine comme dans d'autres.



Décollage: cinq avions AWACS de l'OTAN ont été déployés aux Etats-Unis en soutien des opérations menées contre le terrorisme

© Reuters

Repenser la sécurité

Robert Hall et Carl Fox font valoir qu'il faut adopter des stratégies nouvelles, globales et transnationales si l'on veut pouvoir répondre aux défis de sécurité du XXI^e siècle.

Le jour même où des terroristes ont frappé le cœur des Etats-Unis, une exposition de matériel militaire moderne s'ouvrait aux Etats-Unis. C'était, bien sûr, pure coïncidence. Pourtant, ces événements symbolisent tous deux l'apparition de changements fondamentaux dans le monde de la sécurité internationale. Premièrement, les menaces d'aujourd'hui sont, par leur nature et leur ampleur, totalement différentes de celles d'hier. Deuxièmement, les réponses qui sont actuellement apportées apparaissent de plus en plus inadéquates. Les armes de guerre conçues pour faire face aux dangers de la fin du dernier millénaire ne suffiront pas pour régler les problèmes que l'avenir nous réserve. Mais au-delà de l'évolution de telle ou telle technologie, celle de l'environnement exige des innovations.

Si une nouvelle approche est essentielle, c'est que le terrorisme n'est que l'un des nombreux défis non traditionnels pour la sécurité. Il y a, entre autres, les conflits ethniques et religieux, le trafic de drogues, les migrations massives, l'instabilité de l'environnement, la corruption, le blanchiment de l'argent, l'activisme militant et les vols d'informations. De pareilles menaces — où les conflits s'allient souvent aux crimes — ne connaissent pas de frontières. Il n'existe trop souvent ni dirigeants ni armées pouvant attirer l'attention ou être pris pour cibles dans une riposte. De plus, l'ampleur de ces activités est telle, à la fois par le nombre des personnes impliquées et par l'importance des sommes détournées, qu'elle entrave considérablement la croissance économique de beaucoup de pays. Les menaces peuvent saper les institutions nationales et internationales, et aussi conduire à la ruine employeurs comme employés.

En même temps, les organisations qui opèrent sans frontières de façon licite gagnent elles aussi en puissance et en influence, et sont donc techniquement en mesure de s'adapter au nouvel environnement. Les spéculateurs du marché monétaire, les négociants en marchandises, les entreprises multinationales et les fournisseurs d'accès sur l'internet exercent aujourd'hui une profonde influence sur la vie quotidienne. La mondialisation, accompagnant la révolution des techniques de l'information, a donné l'avantage à ces groupes privés. Le contrôle est maintenant exercé plus par l'intermédiaire des marchés financiers que par celui d'aucune structure géopolitique, et les perturbations sont créées par la même voie. Il n'est donc sans doute pas surprenant que les mécanismes étatiques traditionnels fondés sur les notions de frontières et d'ordre — monarchies, police, pouvoirs établis — paraissent menacés. Et surtout, ils semblent incapables par nature de faire face à la mutation des défis de sécurité. Le

Robert Hall est directeur de projet au «LE&NS Global Forum», après avoir été responsable des analyses au «National Criminal Intelligence Service» (NCIS). Carl Fox a été analyste principal au NCIS.

désenchantement suscité par l'ancien système grandit à mesure que cette incapacité devient plus évidente, et le cycle se perpétue, avec des résultats de plus en plus négatifs.

Jusqu'ici, le remède généralement prescrit consiste en une amélioration plus sensible des activités fondées sur le renseignement d'organisations spécifiques et officielles, ainsi qu'en un développement de la coopération et du partenariat entre les secteurs intéressés. Les récents événements sont venus conforter cette approche. Pourtant, s'il y a bien eu des démarches positives dans ces domaines, elles n'ont pas été assez ambitieuses ou assez rapides pour répondre à l'augmentation des défis. Par exemple, les organismes chargés de l'ordre public ont au moins une décennie de retard s'agissant d'acquiescer et d'appliquer les technologies de pointe dont disposent les criminels des temps nouveaux, et les services de police travaillant sur la base du renseignement ne paraissent pas capables d'appréhender plus de dix pour cent des trafiquants de drogues ou des migrants en situation illégale. De telles lacunes font que le pouvoir réel échappe à présent aux Etats-nations et à des institutions comme le G8 (le groupe des sept pays les plus industrialisés plus la Russie) et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Devant l'ampleur des problèmes, ces institutions se sentent de plus en plus débordées, sinon impuissantes.

Une approche stratégique

Les problèmes locaux vont sans doute rester l'objectif de base des actions politiques, et la clé de la réussite dans le domaine du commerce et des affaires sera toujours l'aptitude à répondre rapidement à l'évolution des marchés, mais l'importance de la scène stratégique, de plus vastes dimensions, est souvent perdue de vue. Cela doit changer, pour deux raisons principales. Premièrement, le caractère envahissant et pernicieux des nouveaux défis de sécurité a des effets universels. Les attentats transnationaux font des victimes partout. Deuxièmement, beaucoup des problèmes sont liés. Il n'est plus possible de distinguer le terrorisme du blanchiment d'argent ou le crime organisé du trafic de drogues. De même, il est impossible de combattre l'un à l'exclusion de l'autre.

Les migrations constituent un autre exemple de la corrélation des problèmes. Les flux de réfugiés et de demandeurs d'asile posent des problèmes de sécurité interne, mais ils risquent aussi d'encourager la xénophobie et de provoquer des conflits, les possibilités d'emploi traditionnelles paraissant menacées. En même temps, les migrations massives peuvent s'accompagner de la transmission de maladies infectieuses affectant à la fois les populations et le bétail. Par ailleurs, elles sont rendues encore plus critiques par l'instabilité de l'environnement que créent les changements climatiques. La montée d'un mètre du niveau des mers (cette montée a atteint près d'un tiers de mètre au cours du siècle dernier) aura pour effet de déplacer 300 millions de per-

sonnes à l'échelle mondiale et de recouvrir d'eau de mer la moitié des terres cultivées de pays comme le Bangladesh. Paradoxalement, de nombreux pays dépensent beaucoup plus pour mettre en place des obstacles matériels à l'immigration que pour, d'abord, combattre les causes des migrations ou la pollution de l'environnement. Il faut cependant bien voir que nos réponses resteront purement réactives et en retard par rapport à la réalité — au lieu d'être préventives et en avance sur les événements — aussi longtemps que nous garderons un esprit de clocher, nous contenterons de dresser des obstacles et userons de solutions de fortune.

Les conceptions stratégiques qu'imposent ces défis de sécurité étroitement liés doivent elles aussi être liées, et beaucoup plus pluralistes. Il faut d'abord une coopération toujours plus étroite entre les services de police et de sécurité nationale. Il faut aussi une pleine coopération au niveau des autres services publics — y compris l'armée — agissant de concert avec les milieux d'affaires. Les attentats commis aux Etats-Unis rendent encore plus nécessaire une approche intégrée faisant intervenir des éléments diplomatiques, militaires et économiques. Cette approche holistique reflète la nature et la complexité du problème, et il en va de même pour les autres questions de sécurité internationale. Si la coopération entre organismes peut être fructueuse dans des cas particuliers, elle n'a forcément que des résultats limités, du fait du champ d'action et de la lourdeur bureaucratique des divers services et institutions en cause, de leurs traditions et de leurs intérêts propres.

Toute action visant à établir un cadre stratégique efficace doit prendre en compte la question d'une gouvernance plus grande au niveau mondial. Peu de milieux y sont favorables, et pourtant, plus les politiques tarderont à aborder cette question, plus ils risqueront de perdre de leur influence, plus il y aura d'instabilité et plus pénible sera finalement la transition. S'il existe naturellement une vive méfiance à l'égard de tout organisme supranational, surtout s'il n'est pas élu, comment ne pas arriver à la conclusion qu'en fin de compte, une stratégie mondiale nécessite une certaine forme de supervision à la même échelle? Il s'agit, non pas de mettre en place un gouvernement mondial, mais, dans la pratique, de doter une institution mondiale des ressources, des structures et surtout de l'autorité requises pour qu'elle puisse s'attaquer efficacement au problème.

Quel que soit finalement le niveau d'autorité ou de coopération, toute approche stratégique exige une formule plus directive, largement acceptée par les organismes subordonnés dans l'intérêt de tous. Elle implique un grand dessein et un projet unique visant à atteindre un objectif commun avec des ressources limitées. Dans ses détails, la mise en œuvre d'un tel projet peut être fonction des circonstances et des institutions, mais seulement dans un cadre commun. Ce projet doit disposer de l'autorité nécessaire, et ses responsables des moyens d'action qu'il requiert.

Une approche directive ne signifie pas que la base n'a aucun rôle à jouer. Au contraire, les informations qu'elle fournit sont essentielles si l'on veut éviter d'établir des plans dans le vide. Cependant, les acteurs de la base ne peuvent compter percevoir la situation dans son ensemble, du fait des limites du cadre dans lequel ils opèrent, et ils risquent de ne pas avoir conscience des facteurs les plus déterminants qui entrent en jeu. La stratégie doit montrer ce qui se produit — et, surtout, ce qui va probablement se produire. Etant donné le caractère limité des ressources disponibles, elle doit en outre indiquer clairement les priorités à observer par tous. Malheureusement, les projets stratégiques font souvent apparaître des intentions générales uniformes, avec des extrapolations de l'actualité donnant des objectifs de 10, 20 ou 30 pour cent sur les 5, 10 ou 15 prochaines années. Ces objectifs sont reproduits par les responsables des niveaux inférieurs sans une véritable compréhension du grand dessein.



Les visages du terrorisme: il n'est plus possible de distinguer le terrorisme du blanchiment d'argent ou le crime organisé du trafic de drogues

L'un des aspects les plus problématiques de la mise en œuvre d'une stratégie efficace est le passage d'une concentration sur les crises à court terme et les critères de performance annuels à des conceptions à plus long terme, sur un plan plus élevé et avec une perspective plus large. Il est fort possible que l'on doive accepter des déficits à court terme pour obtenir des bénéfices à long terme. Si les actionnaires ont du mal à l'admettre, ce n'est pas irréalisable pour les gouvernements — même avec des mandats de cinq ans. Comme pour un bon conducteur, il s'agit avant tout de regarder la route, et non pas les pédales du véhicule. Il s'agit aussi de bien prévoir tout en sachant manœuvrer rapidement en cas de surprise. En politique, la prévision repose sur les connaissances et les plans stratégiques, qui eux-mêmes dépendent d'un meilleur renseignement à long terme.

Les structures de renseignement

Il faut aussi que soient mises en place des structures de renseignement adéquates. Jusqu'ici, on a eu tendance à s'en tenir à des organes de renseignement créés et développés pour faire face à des ennemis traditionnels. Les limites officiellement établies entre des empires existant de longue date sont toujours strictement observées. Les douanes, la police, les services de renseignement eux-mêmes, les principaux organismes gouvernementaux et les forces armées ont tous leurs propres éléments de renseignement ou d'analyse et comptent largement sur des accords interservices ou bilatéraux pour transmettre certaines informations, et aussi sur de multiples réunions et comités pour montrer l'existence d'une coordination et d'un consensus. Cette formule peut donner des résultats la plupart du temps, mais elle ne répond pas comme il le faudrait aux exigences de l'environnement de sécurité actuel.

La meilleure solution consiste à aller au-delà de la coordination et du consensus en imposant au processus de prise de décisions un organisme de contrôle centralisateur. En d'autres termes, il peut être nécessaire de doter de pouvoirs exécutifs une autorité commune en mesure de réunir les données du renseignement, de déterminer la réponse collective, puis de donner des directives aux différents services afin qu'ils mènent des actions spécifiques et coordonnées. La réponse de ces services serait déterminée cas par cas dans le cadre d'une approche stratégique agréée. Divers modèles ont été proposés pour l'application de ce processus, mais ils n'étaient pas établis sur une base assez large pour être acceptés par tous, ni assez réalistes pour être vraiment utiles.

L'idée du centralisme n'a pas les faveurs des institutions gérées de façon traditionnelle et farouchement attachées à leur indépendance. Les craintes qu'elle suscite ont déjà été fatales à une proposition de la précédente Administration américaine visant à fusionner le FBI, la «Drug Enforcement Administration» et le «Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms» en un seul organisme en charge des graves problèmes de criminalité de notre époque. L'idée d'une agence européenne de renseignement, avancée par la France et l'Allemagne en 1999, a, elle aussi, été vite rejetée par les autres membres de l'UE. Il est cependant vrai qu'Europol et Interpol contribuent très utilement à la lutte contre la criminalité — d'où les efforts récemment déployés pour renforcer l'action antiterroriste d'Europol. Mais Europol se heurte actuellement à des obstacles qui tiennent à la faiblesse et au peu de valeur des contributions nationales, au caractère trop général des paramètres juridiques et à un certain manque de ressources. Malgré toutes les tentatives faites dans de nombreux domaines, la centralisation du recueil et de l'exploitation des informations n'a progressé que lentement, dans le meilleur des cas.

Données du renseignement contre preuves

Alors que les menaces se diversifient et s'universalisent, et que tous les services concernés sont donc appelés à y faire face, l'opposition centrale entre données du renseignement et preuves tend à se manifester aux mauvais moments. Certains types de menaces semblent profiter de l'antagonisme naturel entre le maintien de l'ordre et la sécurité nationale. Il s'agit, dans le premier cas, de recueillir et de conserver des preuves, et, dans le second, de collecter et d'analyser des données du renseignement.

Il s'ensuit que les services chargés du maintien de l'ordre sont généralement plus attentifs aux libertés civiles que leurs homologues de la sécurité nationale.

Ces subtilités juridiques et ces conflits d'attributions ont tous pour effet d'entraver la riposte à certaines attaques, en particulier lorsque l'auteur en est inconnu. Pour le policier, le délinquant introduisant un virus informatique est une personne à appréhender, et les données saisies sont des preuves à utiliser devant un tribunal. Pour l'expert du contre-terrorisme, en revanche, il s'agit d'abord d'arrêter l'attaque ou d'en atténuer les effets, et après seulement de stopper le coupable. Malheureusement, dans le cybermonde, par exemple, on ignore quel est le cas tant que l'enquête n'a pas été lancée. Pourtant, la rapidité de la réaction pourrait être d'une importance primordiale devant un risque de désastre. Il n'existe que deux façons de concilier ces deux priorités, qui s'excluent parfois mutuellement. L'une d'elles est de créer une organisation ayant l'autorité d'un service de maintien de l'ordre mais combinant les capacités du maintien de l'ordre et de la sécurité nationale. L'autre est de procéder à une révision précise des attributions permettant d'éliminer les barrières fonctionnelles.

Les défaillances du renseignement qui ont rendu possibles les attentats terroristes commis aux Etats-Unis amèneront certainement une importante réorganisation des services du maintien de l'ordre et de la sécurité nationale de ce pays. Avec des budgets annuels du renseignement de USD 30 milliards et un coût économique très largement supérieur pour le seul échec du 11 septembre, il y a des raisons évidentes de faire mieux à l'avenir. La nécessité d'un meilleur renseignement au niveau humain sera, à n'en pas douter, au centre de tout réexamen. Cependant, en matière de renseignement, il existe aussi d'abondantes ressources à exploiter dans la presse écrite et dans le secteur privé. Les journalistes comme les hommes d'affaires travaillent dans nombre des domaines où se posent des problèmes et peuvent apporter de multiples données de base, du fait qu'ils sont quotidiennement au contact des questions de sécurité. S'agissant de traiter un problème mondial, le partage des charges est aussi utile dans le renseignement que dans d'autres domaines d'activité courants.

Le secteur privé

Il est clair que dans leur lutte contre les menaces grandissantes pour la sécurité, les gouvernements savent que la participation du secteur privé est essentielle. L'un des exemples les plus simples est celui des ports où les compagnies de transport reçoivent des amendes si elles ne contrôlent pas de façon adéquate les mouvements du personnel non autorisé. Il y a aussi celui des pressions exercées sur les fournisseurs d'accès à l'internet pour qu'ils collectent les données historiques pouvant servir de preuves.

Cette recherche de partenariats est normale, mais, jusqu'ici, l'accent a d'abord été mis sur ce que les gouvernements attendent des milieux d'affaires dans le cadre d'une bonne gouvernance au niveau des entreprises. Il semble que les besoins de ces milieux n'aient pas encore été très bien compris, mais une évolution se dessine à cet égard avec le rapide développement du commerce électronique, la nécessité de sécuriser l'information et, depuis le 11 septembre, la prise de conscience de l'ampleur

des incidences que les échecs enregistrés ont sur beaucoup d'économies.

Les grandes entreprises peuvent offrir de vastes possibilités du fait qu'elles opèrent au-delà des frontières nationales, qu'elles réussissent assez bien à protéger leur propriété intellectuelle et qu'elles ont en général recours à des technologies de pointe. Elles possèdent aussi des ressources non négligeables. Elles doivent cependant être des partenaires à part entière dans un courant d'échanges d'informations et dans le processus de planification stratégique. Elles ne seront pas encouragées à participer si l'on attend d'elles qu'elles fournissent automatiquement des informations dont certaines peuvent être commercialement sensibles. La méfiance que suscite le partage des informations avec une communauté de maintien de l'ordre, qui s'estime toujours en droit d'exercer des poursuites, restera un obstacle à une ouverture pourtant indispensable.

Lorsque les grandes firmes et les gouvernements discutent ensemble de questions intéressant la sécurité nationale et l'ordre public, il risque d'exister des malentendus sur les buts poursuivis, en particulier du côté des groupes activistes. C'est pourquoi il importe de mettre en évidence tous les objectifs de ces discussions et de montrer combien les échanges stratégiques peuvent être fructueux pour les communautés locales. En fin de compte, l'action menée contre la culture de plantes hallucinogènes en Colombie ou le trafic de clandestins en Albanie peut se révéler plus efficace que l'augmentation du nombre de policiers dans les rues des villes de province. C'est sûrement aux politiques qu'il appartient de le faire valoir.

Au cours du nouveau millénaire, si l'on veut répondre aux défis de plus en plus nombreux qui vont se poser en matière de sécurité, il ne suffira pas de perpétuer les doctrines et les pratiques du passé. Les problèmes sont trop difficiles à traiter politiquement, trop étroitement liés au niveau thématique et trop générateurs de coûts économiques. A long terme, les bonnes intentions qui sous-tendent le développement de la coopération et du partage des charges ne seront ni suffisantes ni soutenables, surtout si le monde est frappé par de grandes tragédies. Ce qu'il faut, c'est une stratégie sans restrictions, globale et transnationale qui dépasse les circonstances immédiates et regarde vers l'avenir. Les prévisions à long terme seront toujours pleines d'embûches, mais ce n'est pas une raison pour ne pas tenir compte des tendances et des évolutions perceptibles dans un monde en rapide mutation, ni pour chercher à adopter des politiques isolées en espérant que les événements passeront à côté.

Il a fallu une double tragédie pour que les événements du 11 septembre mobilisent le monde dans le traitement d'un problème qui n'est pas nouveau mais qui est symptomatique des dangers que représentent aujourd'hui des acteurs autres que des Etats sur la scène internationale et de l'impuissance des Etats-nations à se défendre de manière adéquate. Le nécessaire passage des actions menées avec tambours et trompettes aux opérations de surveillance furtives aura d'importantes incidences, et pas seulement pour le traditionnel secteur des armements. La sécurité internationale est entrée dans une ère nouvelle. ■

Le «LE&NS Global Forum»



Le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, a prononcé le discours-programme de la première réunion annuelle du «Global Forum for Law Enforcement and National Security» (LE&NS), qui s'est déroulée à Edimbourg en juin 2001. Dans une allocution préenregistrée en vidéo, Lord Robertson a évoqué le caractère de plus en plus flou des limites entre la sécurité militaire et la police, et a insisté sur la double nécessité d'adopter des approches novatrices des défis de sécurité de notre époque et d'augmenter les moyens de financement par les pouvoirs publics.

Le «LE&NS Global Forum» a trois buts: servir de cadre d'étude et d'analyse des grands problèmes liés à la sécurité au cours des deux prochaines décennies, jeter une passerelle entre les services de maintien de l'ordre et de sécurité nationale du monde entier dans la poursuite d'objectifs communs contre des menaces de plus en plus transnationales, et offrir aux secteurs public et privé une possibilité de partager des idées et de proposer des solutions conjointes face aux défis de sécurité.

Le premier «LE&NS Global Forum» a établi quatre recommandations principales: accroître la sensibilisation aux menaces modernes, faire ressortir l'importance des actions stratégiques, investir dans des institutions mondiales, et développer la coopération — notamment dans le partage des données du renseignement — entre les secteurs public et privé. Le deuxième «LE&NS Global Forum» aura lieu à Londres en juin 2002, sur le thème *Security Governance to meet New Challenges — Creating Partnerships, Finding Solutions*.



On trouvera des informations complémentaires à ce sujet à l'adresse www.lensforum.com

Combattre le terrorisme

Frank J. Cilluffo et Daniel Rankin font valoir la nécessité d'adopter une stratégie souple, globale et coordonnée pour combattre le terrorisme.



© Reuters

Alerte au bacille du charbon: les événements du 11 septembre et les attaques au bacille du charbon qui ont suivi ont montré la nécessité d'une plus grande vigilance face à la menace terroriste

Les événements du 11 septembre ont transformé l'Amérique, l'attitude des Américains et le monde dans lequel nous vivons. Les Etats-Unis ne peuvent plus compter sur la protection des deux océans qui avaient toujours constitué un rempart pour leur pays et pour leur peuple. Les attentats terroristes ont montré que, depuis la fin de la Guerre froide, les menaces sont devenues plus complexes et d'une plus grande portée. Une menace unique, essentiellement militaire, de nature à provoquer l'anéantissement de tout un pays (comme de l'ensemble de la planète), a fait place à une myriade de menaces

d'un moindre ordre de grandeur et plus difficiles à percevoir et à contrer. Ces menaces nouvelles constituant par nature des cibles dynamiques, informes et mouvantes, l'action requise pour les combattre doit être souple, globale et coordonnée.

Le terrorisme émane, non pas d'un seul pays, d'une seule religion, ni même d'un seul groupe, mais de réseaux qui s'étendent sur toute la planète, de l'est à l'ouest et du nord au sud, sans connaître de frontières. Il s'agit d'une menace transnationale qui appelle une réaction elle aussi transnationale. Les attentats qui ont visé le Pentagone et le World Trade Center ont, certes, été perpétrés sur le territoire américain, mais l'onde de choc continue à se propager dans l'ensemble du monde. Comment allons-nous maintenant y répondre? Comment les Etats-Unis devraient-ils réagir pour protéger leur territoire, leurs intérêts et leur alliés? Que devraient être nos objectifs à court terme, et que devraient-ils être à long terme?

Frank J. Cilluffo a récemment présidé deux comités, l'un sur la défense du territoire national et l'autre sur le contre-terrorisme, au «Center for Strategic & International Studies» (CSIS). Depuis la rédaction du présent article, il a été nommé assistant spécial du président Bush pour la sécurité du territoire. Daniel Rankin est analyste en matière de défense et de sécurité nationale au CSIS.

La réponse est nécessairement holistique. L'organisation, la coopération et la coordination sont les clés de toute réussite dans le traitement de ce problème. Il faut d'abord examiner la forme à

donner à nos réactions, puis nous employer à réunir les ressources qui existent sur la planète de façon à arriver à une réaction cohérente à l'échelle mondiale. Pour être efficace, notre action implique en fait une large participation d'autres pays et d'organisations extérieures. Cette participation est indispensable à la lutte contre le terrorisme, où la coopération et la compréhension constituent les clés de la réussite. Comme on a pu le constater, une telle coopération donne de remarquables résultats. Ainsi, les autorités jordaniennes ont contribué à sauver la vie de très nombreux Américains lors des célébrations du Millénaire en empêchant les attentats dont les touristes venus des Etats-Unis et d'autres pays devaient être l'objet au Proche-Orient.

Malgré l'accent mis actuellement sur les acteurs autres que des Etats, il importe de continuer à s'intéresser au terrorisme étatique ou parrainé par des Etats. C'est que ce terrorisme représente toujours une menace, et que ses agents peuvent partager des informations, des technologies et des capacités avec des acteurs autres que des Etats. En fait, un récent rapport sur les armes biologiques établi par le «National Intelligence Council» a indiqué que plus d'une dizaine d'Etats possèdent ou s'emploient à acquérir des moyens biologiques offensifs. Il n'est sans doute pas étonnant que la plupart des Etats «voyous» figurent sur cette liste.

Il est difficile de formuler des conclusions générales concernant les intentions des Etats en matière de développement, de fourniture ou d'emploi éventuel d'armes de destruction massive (ADM), la situation étant différente d'un Etat à l'autre. S'il est vrai que les Etats ont davantage de moyens de développer de telles armes que les acteurs autres que des Etats, leurs possibilités d'emploi demeurent limitées dans une certaine mesure par les risques de châtement et de représailles. Il n'en va généralement pas de même pour les acteurs autres que des Etats.

Le terrorisme a toujours été une tactique politique utilisée par ses adeptes pour accéder de force à une table de négociations. Il a été une méthode à la fois peu coûteuse et très efficace qui a permis à de petits pays, à des groupes subnationaux et même à des particuliers de mettre en échec les projections conventionnelles de la puissance des nations. Or, à présent, certains groupes, motivés par des convictions religieuses ou nationalistes radicales, ne cherchent plus à se faire admettre dans le système, mais préféreraient le faire exploser et le remplacer par quelque chose d'autre. Le meilleur exemple en est Oussama Ben Laden et son organisation, *Al-Qaïda*. En pratique, Ben Laden est le numéro un et le principal financier d'un groupe assez disparate de terroristes enrégés, qui mettent en commun leurs ressources, leurs moyens et leur expertise, et qui peuvent mener ensemble une opération avant de se disperser. *Al Qaïda* n'est que la tête la plus visible d'une hydre.

Au fil des années, les terroristes sont devenus experts dans l'art d'utiliser les armes conventionnelles, telles que les explosifs et les armes à feu, avec un maximum d'efficacité. Ces armes ont, et garderont, leur préférence. Elles sont peu coûteuses, faciles à acquérir et à utiliser, leur production ou leur emploi n'exigent pas de grandes capacités scientifiques, elles sont «discrètes», et il est difficile de s'en protéger. En outre, les terroristes font preuve de plus en plus d'imagination dans la façon dont ils emploient ces armes, qui sont ainsi devenues plus meurtrières.

Les terroristes se montrent également plus intéressés par l'acquisition et l'utilisation d'armes de destruction massive. Ben Laden a même déclaré publiquement que sa religion lui fait obligation de s'en procurer. L'emploi d'armes chimiques aurait des effets dévastateurs, mais ces effets ont des limites. L'action d'un agent chimique est immédiate, mais il est possible de soigner les victimes en administrant rapidement des antidotes. Il est moins probable que les terroristes aient recours à des armes radiologiques ou nucléaires. Pour des acteurs autres que des Etats, le processus de recherche-développement et de déploiement de ces armes est extrêmement complexe. L'infrastructure nécessaire est difficile à dissimuler ou à déplacer, en particulier pour des acteurs autres que des Etats, et il existe de nombreux moyens de détecter le développement de telles armes par les méthodes et technologies existantes. Le danger est que les terroristes pourraient recevoir des produits ou des armes d'un Etat sympathisant, les dérober dans une installation mal gardée ou même les acheter à un garde ou à un scientifique mécontent ou mal payé.

Le cas des armes biologiques est le plus préoccupant. Il est très différent de celui des autres menaces, étant donné que si une attaque biologique survient, il risque de ne pas être possible de déterminer avant un certain temps quand, où et comment elle a été lancée. Ce qui ajoute à la complexité de la menace biologique, c'est le caractère hautement infectieux de nombre de ses agents, avec des maladies comme la variole ou la peste, qui multiplie l'effet initial de manière exponentielle si les maladies peuvent se propager dans toute une population. Ces «tueurs silencieux» sont invisibles et ne se manifestent qu'à l'apparition des symptômes, qui, souvent, ne se produit elle-même que longtemps après le premier contact. Une telle incertitude, inconnue dans le cas bien visible de l'explosion d'une bombe, peut provoquer une vague de panique et de psychose qui vient s'ajouter aux issues fatales. Ces agents infectieux sont la meilleure preuve de l'importance de mettre en place un système offrant non seulement des options pour une menace unique, mais aussi les moyens de faire face à toute une série de possibilités. La défense doit être à la mesure de la menace, c'est-à-dire multiforme.

Dans le pire des scénarios, on peut imaginer qu'une organisation terroriste se livre à des attaques combinées, ou qu'un Etat et un autre acteur agissent conjointement. Ainsi, une toxine pourrait être répandue dans un centre commercial en même temps qu'une centrale électrique serait détruite afin de priver une région d'énergie et que le réseau téléphonique serait piraté de façon à bloquer les communications. Il existe un danger de recours combiné à des techniques rudimentaires et à des techniques évoluées, car Ben Laden peut avoir le doigt sur une détente d'AK-47 alors que son neveu peut l'avoir sur une souris d'ordinateur. Cet exemple, simple mais terrifiant, montre la nécessité d'adopter une approche globale et intégrée plutôt que de se contenter de chercher à isoler et à contrer une menace unique.

Les événements du 11 septembre et les attaques au bacille du charbon qui ont suivi ont prouvé qu'il fallait non seulement rester vigilant sur les fronts traditionnels, mais aussi consacrer plus d'attention et de ressources à la menace terroriste. Avant le 11 septembre, les experts n'étaient pas tous d'accord sur ce qui constituait la principale menace pour les Etats-Unis. Certains pensaient qu'il s'agissait d'attentats terroristes contre les installations militaires américaines à l'étranger, d'autres de la montée

en puissance de la Chine, d'autres encore d'une attaque nord-coréenne contre la Corée du Sud, et d'autres enfin, du lancement par un Etat voyou d'un missile contre les Etats-Unis. Même aujourd'hui, si tous s'accordent à considérer que le terrorisme représente la première des menaces, il subsiste une certaine divergence de vues quant à la forme qu'il pourrait prendre. La crainte d'une vaste majorité de l'opinion publique est celle d'attaques biologiques, surtout au bacille du charbon. Pour répondre à cette crainte, et aussi aux attentats au bacille du charbon qui ont visé ses propres membres, le Congrès centre son attention sur les agents biologiques. Le Pentagone, en revanche, cherche avant tout à protéger son personnel en poste à l'étranger et à faire échec à une éventuelle attaque de missiles balistiques intercontinentaux. Quelles que soient ces différences de perceptions, il importe de ne pas se focaliser sur un seul aspect du problème en négligeant les capacités qui existent par ailleurs, ce qui aurait pour effet d'attirer des attaques dans les domaines où nous sommes le moins bien préparés.

Il faut tout d'abord trouver des réponses à une série de questions difficiles. Nos structures, nos politiques et nos institutions actuelles sont-elles suffisantes? Quels sont les points positifs, et où des améliorations sont-elles nécessaires? Le moment est venu d'analyser et d'évaluer sereinement les approches adoptées, en voyant ce qui a bien fonctionné, ce qui a échoué et ce qui n'a pas été traité de façon adéquate. Ce n'est qu'alors que l'on pourra passer à la phase suivante, celle de la mise au point d'une stratégie contre-terroriste efficace.

Si le terrorisme ADM est un phénomène réparti horizontalement, le gouvernement est, lui, organisé selon un plan vertical, et, à l'évidence, il doit s'adapter pour pouvoir gérer la myriade de problèmes multidimensionnels que pose le terrorisme ADM. Le système du cloisonnement ne sera pas la bonne solution. La notion d'organisation efficace constitue non seulement le centre d'une stratégie nationale globale de contre-terrorisme, mais aussi la base de cette stratégie — du début (mesures de prévention, de préemption et de préparation) à la fin (gestion de la crise provoquée par l'événement et de ses conséquences, et réaction correspondante). Actuellement, une ligne artificielle sépare la gestion de la crise et la gestion des conséquences. Une telle distinction s'est révélée sans valeur dans la pratique. La gestion de la crise (réaction immédiate et arrestation des criminels) et la gestion des conséquences (traitement de la masse des victimes et rétablissement des services essentiels) interviennent simultanément, et il faut donc s'occuper des deux en même temps.

Notre conception des plans de sécurité nationaux doit être élargie de manière à englober le contre-terrorisme ADM à côté de la protection des infrastructures critiques comme les télécommunications, les systèmes d'alimentation en électricité, en pétrole et en gaz, les secteurs bancaire et financier, les transports, les réseaux d'adduction d'eau, les administrations et les services d'urgence. Il importe de prendre conscience du fait qu'aucun organisme fédéral n'est seul dépositaire de cette mission stratégique, et que la sécurité nationale n'est plus la responsabilité exclusive des services auxquels elle a toujours été confiée. Il faut faire entrer en scène de nouveaux acteurs, dont les services sani-

taires et humanitaires, les administrations et les collectivités locales, et aussi le secteur privé. Toutes les ressources doivent être intégrées et exploitées. Aujourd'hui, pourtant, de nombreux organismes mènent leur action chacun de son côté. Cela entraîne un chevauchement et une confusion au niveau des pouvoirs, des cas de double emploi dans les capacités, une incompatibilité des systèmes et un gaspillage financier, ainsi qu'une augmentation du risque qui n'aurait pas lieu d'exister. Dans bien des cas, les Etats, les collectivités locales et les organismes fédéraux ont amélioré les dispositions prises en vue de faire face à des attentats terroristes. Il leur reste à acquérir la cohésion nécessaire. Nous devons mettre à profit les remarquables services dont nous disposons et les incorporer dans une stratégie nationale cohérente et globale. A cet égard, il convient de citer en exemple la demande faite par le président George Bush au vice-président Dick Cheney, avant les événements du 11 septembre, d'établir un plan national et de créer un «Office of National Preparedness». Cette dynamique a d'ailleurs été appuyée par l'institution de l'«Office of Homeland Security», sous la direction de Tom Ridge, ancien Gouverneur de la Pennsylvanie.

Une telle action doit faire appel à tous les moyens disponibles. Les communautés du monde médical, de la santé publique et des services humanitaires ont un rôle essentiel à jouer dans la préparation et la réaction au bioterrorisme. Il peut falloir des jours, voire des semaines, pour que les symptômes des effets des agents biologiques se manifestent. En l'occurrence, le fer de lance de la réaction sera sans doute un médecin généraliste, un dispensateur de soins de santé, un vétérinaire, un agronome, un pathologiste, ou même peut-être un entomologiste. Là encore, la situation actuelle est loin de répondre au besoin d'une organisation efficace. Cela dit, la réaction aux attaques au bacille du charbon a été admirable. Elle a aussi montré qu'il fallait faire intervenir de nouveaux acteurs et fourni d'utiles enseignements quant à la façon d'améliorer les réponses nécessaires.

L'instrument le plus important du contre-terrorisme est sans doute le renseignement. Une information précise, rapide et correctement analysée revêt une importance vitale dans ce domaine. Chacun des aspects de la campagne menée contre le terrorisme, des actions diplomatique, militaire, financière et politique à la prévision d'attaques futures, est largement tributaire du renseignement. Plus spécifiquement, l'ampleur, la profondeur et l'incertitude de la menace terroriste exigent que tout le processus de renseignement soit largement doté de moyens, coordonné et réorganisé pour les phases se situant avant l'attaque (alerte), durant l'attaque (préemption) et après l'attaque (recherche des coupables). Une collecte multidisciplinaire de données du renseignement est indispensable si l'on veut pouvoir être averti d'une possibilité d'attaque — notamment en connaissant la culture et la mentalité des organisations terroristes — et déterminer les principales faiblesses sur lesquelles jouer pour la prévention, la préemption et l'arrêt des activités terroristes. Jusqu'ici, ce sont les transmissions qui ont fourni aux décideurs la plupart des données opérationnelles du renseignement contre-terroriste. Or, s'il importe de disposer d'une solide capacité de renseignement au niveau technique, il importe plus encore de renforcer notre capa-

Ben Laden peut avoir le doigt sur une détente d'AK-47 alors que son neveu peut l'avoir sur une souris d'ordinateur

cité de renseignement au niveau humain. A cet égard, les Etats-Unis doivent intensifier leur partenariat avec les services de renseignement étrangers.

Il est, certes, impossible de négocier directement avec des extrémistes comme Ben Laden, mais la diplomatie n'en joue pas moins un rôle majeur dans la lutte contre le terrorisme. Le passage du terrorisme politique au terrorisme idéologique fait qu'un bien plus grand nombre de pays sont devenus des cibles privilégiées dans l'escalade de la violence. Il s'ensuit que beaucoup de pays ont maintenant tout intérêt à étudier le terrorisme. D'ailleurs, beaucoup possèdent déjà une connaissance et une expérience assez vastes de la question, et les Etats-Unis devraient y faire appel. La poursuite en coopération d'intérêts communs est la marque d'une bonne diplomatie et conduit souvent au développement de la coopération dans d'autres domaines.

Une stratégie contre-terroriste globale doit faire intervenir toute une gamme d'activités, de la prévention et de la dissuasion au châtiement et aux poursuites et à la préparation aux ripostes sur le plan national, aspects qui sont trop souvent traités isolément. Une telle stratégie implique à la fois de réunir les ressources nationales et de faire appel aux alliés et aux moyens de la communauté internationale. Elle implique aussi de surveiller et de mesurer l'efficacité (par des évaluations de performance fondées sur des repères) des nombreux programmes conçus pour la mise en œuvre de cette stratégie, de façon à arriver à des normes, à des pratiques — et à des procédures — qui soient communes.

Une stratégie complète de contre-terrorisme ADM exige à la fois de prévenir une attaque — notamment par la dissuasion, la non-prolifération, la contre-prolifération et la préemption — et de préparer les moyens de réagir à une attaque aux niveaux des autorités fédérales, des Etats, des collectivités locales, du secteur privé et des organisations non gouvernementales. Bref, nos capacités et nos services de contre-terrorisme doivent être renforcés, rationalisés, puis mis en synergie, afin qu'une prévention efficace et la préparation aux réactions nationales se renforcent mutuellement.

Dans l'établissement de cette évaluation et dans la mise au point d'une stratégie nationale, toutes les possibilités doivent être envisagées. Nous ne saurions nous protéger de tout, partout, à tout moment, de tout adversaire et de toute forme d'attaque. Il faut établir des priorités en sachant que des points vulnérables subsisteront. Nous devons admettre l'existence de tels points, en réduire l'importance à un minimum et éviter qu'ils ne viennent entraver nos efforts. Nous pourrions cependant constater que ce genre d'investissement aura des effets secondaires et tertiaires bénéfiques. La plupart des changements institutionnels destinés à améliorer l'organisation, la coopération et la coordination seront en effet bénéfiques de façon générale, et non pas seulement dans le domaine des ADM. En renforçant les moyens de faire face à des événements exceptionnels, et en particulier à des catastrophes, on se dote d'instruments et de capacités tout aussi utiles pour des situations «courantes», provoquées, par exemple, par des phénomènes naturels. Les mesures préventives conçues pour des scénarios de cauchemar ont aussi de précieuses applications au quotidien.

Dans le cadre du gouvernement fédéral, nous devons, pour lutter contre le terrorisme, établir des voies nouvelles facilitant la

coordination et la coopération entre les organismes compétents et à l'intérieur de ceux-ci. Beaucoup de ces organismes n'ont guère eu l'habitude de travailler ensemble, ce qui est notamment le cas dans les secteurs du renseignement et de la défense, de la justice, de la santé et des services humanitaires, de l'agriculture et de l'énergie, sans parler de la «Federal Emergency Management Agency» et du «National Institute of Health». Nous devons certainement envisager un meilleur partenariat entre la «Federal Emergency Management Agency» et les services sanitaires et humanitaires, afin de galvaniser le secteur de la santé publique et des soins médicaux dans sa réaction au bioterrorisme. En outre, dans le cas particulier du secteur privé, il reste à mettre vraiment à profit l'expertise des milieux commerciaux de la pharmacie et de la biotechnologie.

Les Etats-Unis doivent doter tout leur système de soins de santé de capacités intégrées permettant de faire face aux pics soudains de la demande. Nous devons d'abord recenser l'ensemble des moyens existants et déterminer les modalités de leur mise en œuvre éventuelle. Nous devons ensuite avoir des stratégies qui nous permettent de donner une plus grande dimension aux soins dispensés, à l'échelon régional comme à l'échelon national. Nous devons enfin nous tourner vers la communauté internationale des soins de santé en vue d'obtenir une coordination des actions menées et la mise en place d'une capacité de surveillance épidémiologique mondiale offrant les ressources nécessaires pour réagir immédiatement à une crise. Tenir les maladies infectieuses sous surveillance à l'échelle mondiale favorise l'expertise et la recherche et peut permettre de disposer d'un préavis d'alerte avant que ne survienne une attaque bioterroriste. C'est là un autre exemple des effets bénéfiques secondaires et tertiaires immédiats qu'aurait une action visant à renforcer sans délai les ressources affectées à la sécurité nationale et internationale.

Les agents biologiques montrent aussi plus clairement pourquoi l'action des Etats revêt une importance capitale. Beaucoup d'agents biologiques et chimiques peuvent être développés clandestinement, ce qui rend si difficile la détection des programmes et/ou des acquisitions relevant de ce domaine, comme on l'a vu en Irak. De plus, étant donné qu'en matière de biotechnologie, la plupart des travaux de recherche-développement sont à double usage, il est possible de les faire passer pour des travaux de recherche légitimes même s'il s'agit d'acquérir des agents biologiques offensifs. Le danger de vols commis à partir de la Russie ou de partages d'informations, de technologies ou de substances de certains pays avec des terroristes est considérable.

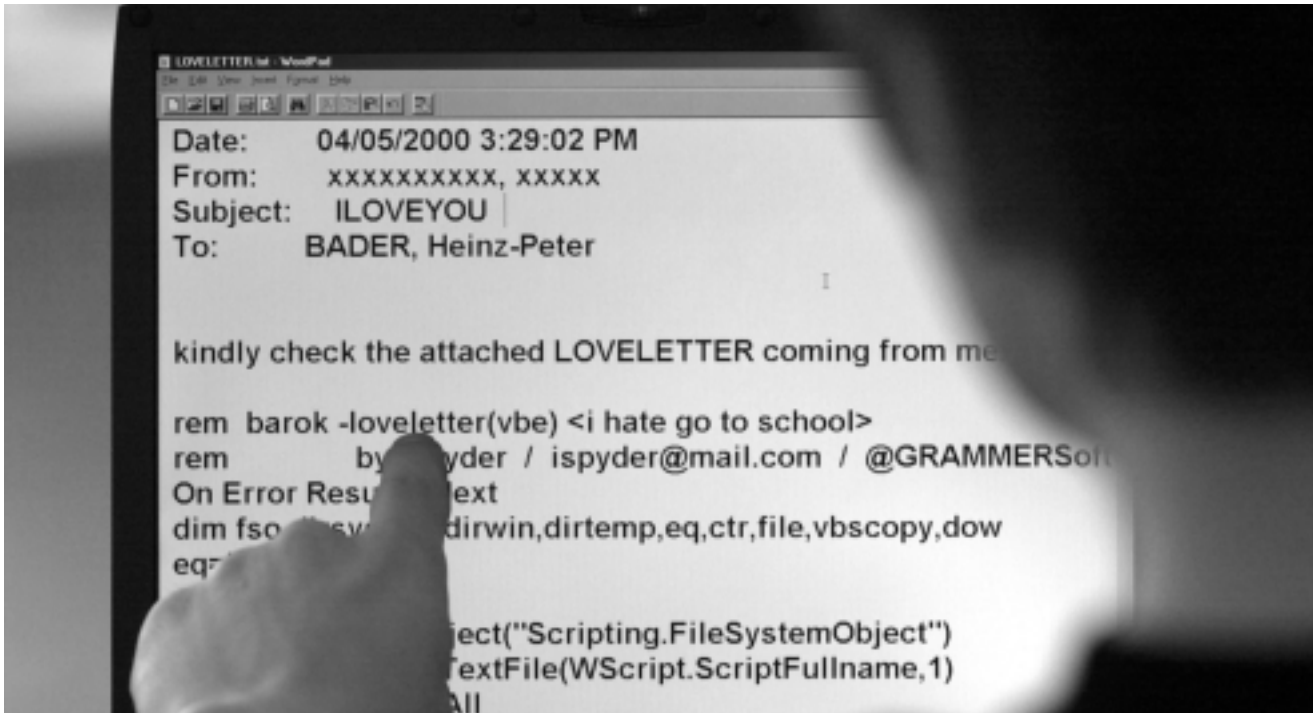
La tâche est énorme, et elle exige une action sur de multiples fronts: police, armée, renseignement, finances, diplomatie, défense du territoire national et soins de santé. L'action ainsi menée au niveau des Etats doit rassembler la plus large coalition internationale possible et réunir toutes les ressources disponibles pour faire face à ce problème, dont l'ampleur nous interdit de nous y soustraire. Nous pouvons le surmonter, et c'est notre devoir.



On trouvera une analyse par le CSIS de la menace terroriste et des ripostes à cette menace, y compris le détail d'un exercice simulant les effets d'une attaque bioterroriste contre les Etats-Unis, à l'adresse <http://www.csis.org>

Contre la cyberguerre

Timothy Shimeall, Phil Williams et Casey Dunleavy considèrent que la planification de la défense doit prendre en compte le monde virtuel si l'on veut pouvoir limiter les dégâts matériels dans le monde réel.



© Reuters

La menace des virus: perturber les infrastructures informatiques est tentant pour des pays qui n'ont pas les moyens d'affronter l'adversaire sur le champ de bataille traditionnel

Pour beaucoup, la «cyberguerre» évoque les programmes terriblement nuisibles destinés à bloquer les systèmes informatiques, à mettre les systèmes d'armes en échec et à contrecarrer les prouesses technologiques les plus remarquées pour obtenir une victoire sans effusion de sang. Un tel scénario, où la cyberguerre est isolée d'un conflit plus large, se déroule dans un cadre tout à fait différent de celui de la guerre traditionnelle et remplace de façon pacifique les dangers et les coûts des conflits armés modernes, est certes attrayant, mais aussi peu réaliste. Sans être totalement impossible, il n'est pas vraisemblable. La cyberguerre aura presque à coup sûr des conséquences matérielles bien réelles.

La technologie informatique occupant une place de plus en plus grande dans l'organisation des armées modernes, les plani-

Timothy Shimeall est analyste principal au «CERT Analysis Center» de la Carnegie Mellon University de Pittsburgh (Pennsylvanie), où il s'intéresse en particulier à la cyberguerre et au cyberterrorisme. Phil Williams, ancien boursier de l'OTAN, est professeur à l'Université de Pittsburgh et chercheur associé au «CERT Analysis Center». Casey Dunleavy a été analyste du renseignement et dirige le «CERT Analysis Center».

ficateurs militaires la considèrent à présent à la fois comme un objectif et comme une arme, exactement au même titre que d'autres éléments et d'autres forces. A l'instar des autres éléments des armées modernes, les cyberforces vont très probablement être intégrées dans une stratégie de combat générale en tant que parties d'une combinaison d'armes. Cependant, la technologie informatique est différente des autres moyens militaires, dans la mesure où elle fait partie intégrante de tous les autres moyens des armées modernes. Vue sous cet angle, elle constitue la composante vitale unique dont dépendent beaucoup d'armées modernes, ce qui est aussi vrai dans le cas d'ennemis potentiels.

Dans le monde entier, des pays mettent au point et appliquent des cyberstratégies conçues pour frapper un ennemi dans sa structure de commandement et de contrôle, sa logistique, ses moyens de transport, ses capacités de détection lointaine — et aussi ses autres fonctions militaires essentielles. Ils sont en outre de plus en plus conscients du fait que le recours aux cyberstratégies peut être un important facteur de multiplication et d'égalisation des forces. De petits pays qui ne pourraient jamais rivaliser avec leurs grands voisins au plan militaire conventionnel sont en mesure d'acquérir une capacité qui, si elle est utilisée de façon adéquate, leur donne un avantage stratégique. Comme une étude de la RAND Corporation l'a fait observer vers le milieu des années 90, l'accès à la cyberguerre est fort peu coûteux. Il n'est donc pas étonnant que des pays dont les forces armées dépendent

moins de la technologie de pointe considèrent cette dépendance comme un «talon d'Achille» potentiel pour leurs ennemis.

Les sociétés et les économies postindustrielles les plus modernes sont très largement tributaires de réseaux informatiques et de systèmes de communication liés. La sophistication est elle-même devenue une forme de vulnérabilité dont des ennemis peuvent tirer parti. Semer la perturbation dans les infrastructures civiles est tentant pour des pays et des acteurs autres que des Etats qui veulent se lancer dans une guerre asymétrique sans avoir les moyens d'affronter l'adversaire sur le champ de bataille traditionnel. En fait, les infrastructures informatiques revêtent une importance telle que les pays sont de plus en plus nombreux à considérer qu'une attaque contre elles équivaut à une frappe stratégique.

Les limites traditionnelles entre guerre et paix deviennent floues. Cette évolution se dessinait déjà au temps de la Guerre froide, mais elle est encore plus évidente dans le combat mené contre le terrorisme après les attentats qui ont frappé le World Trade Center et le Pentagone le 11 septembre. Elle donne à penser que les systèmes informatiques des Etats membres de l'OTAN vont sans doute continuer d'être attaqués par un ennemi non traditionnel dont le principal objectif est de provoquer des perturbations et des destructions matérielles et qu'il faut s'attendre à voir exploiter toutes les faiblesses qu'il pourra trouver.

A cet égard, il convient de souligner que la cyberguerre n'est pas la dégradation de sites web d'un pays, d'une organisation ou d'un mouvement politique adverses. Même lorsqu'elles accompagnent d'autres formes de tensions ou d'hostilités, comme ce fut le cas lors de la campagne aérienne menée par l'OTAN au Kosovo en 1999, ces attaques contre des sites web sont plutôt une forme de harcèlement ou de vandalisme qu'une cyberguerre proprement dite. Il existe néanmoins plusieurs niveaux de cyberguerre, dont les trois principaux sont la cyberguerre en complément d'opérations militaires, la cyberguerre limitée et la cyberguerre totale.

Lorsque des forces armées modernes sont engagées dans des hostilités, l'un des principaux objectifs consiste à leur assurer une supériorité en matière d'information sur le champ de bataille. Il faut pour cela neutraliser les moyens de défense aérienne de l'ennemi, ses stations radar, etc. Il s'agit d'épaissir le «brouillard de la guerre» (selon l'expression de Clausewitz) pour l'ennemi et de le dissiper pour ses propres forces. On peut y parvenir par des frappes militaires directes visant à endommager les systèmes de traitement de l'information et de communications de l'ennemi ou en attaquant les systèmes de l'intérieur afin d'éliminer, non pas un service, mais une capacité. En fait, cette forme de cyberguerre est centrée presque exclusivement sur les cybercibles militaires.

Dans une cyberguerre limitée, l'infrastructure informatique est le moyen, la cible et l'arme de l'attaque, celle-ci ne s'accompagnant pratiquement pas d'actions réelles. En tant que moyen de l'attaque, l'infrastructure informatique constitue le vecteur qui permet de frapper la cible — souvent par des interconnexions entre l'ennemi et ses alliés, par des liaisons servant à partager des ressources ou des données, ou par des connexions de grands réseaux. Ou bien encore, un agent de l'intérieur pourrait intro-

duire un logiciel pernicieux directement dans les réseaux de l'ennemi.

En tant que cible de l'attaque, l'infrastructure représente un instrument permettant d'amoindrir l'efficacité de l'ennemi. Les réseaux facilitent les missions organisationnelles. Endommager leur capacité empêche les opérations qui en dépendent. Réduire le niveau de service d'un réseau pourrait obliger l'ennemi à recourir à des moyens de sauvegarde pour certaines opérations, ce qui risquerait de mettre en évidence d'autres points vulnérables. Une dégradation de la qualité des données d'un réseau pourrait même amener l'ennemi à douter de la qualité des informations disponibles pour la prise de décisions. En tant qu'arme de l'attaque, l'infrastructure pourrait être dénaturée au point de s'attaquer elle-même — soit par l'introduction de multiples éléments de logiciel pernicieux, soit par des actions menées délibérément pour exploiter des faiblesses. Une cyberguerre limitée de cette sorte pourrait servir à ralentir les préparatifs d'un adversaire en vue d'une intervention militaire, dans le cadre d'une campagne de guerre économique ou dans celui des manœuvres qui accompagnent habituellement une crise ou une confrontation entre Etats.

Une menace plus grave — et peut-être aussi plus probable — que la cyberguerre limitée est ce que l'on pourrait appeler cyberguerre totale, forme de guerre qui présente trois caractéristiques principales. Premièrement, elle ne connaît pas de limites ni de distinction entre les cibles militaires et civiles ou entre le front intérieur et le front des combats. Deuxièmement, la cyberguerre totale provoque des dégâts matériels et fait des victimes, soit par suite d'attaques lancées délibérément pour semer la destruction, soit à cause d'une dégradation de ce que sont, en quelque sorte, les capacités civiles de commandement et de contrôle dans des domaines tels que le contrôle de la circulation aérienne, la gestion des services d'urgence, la gestion de l'approvisionnement en eau et l'alimentation en énergie électrique. Troisièmement, cette forme de guerre pourrait avoir un impact économique et social considérable — sans parler des pertes en vies humaines qu'elle provoquerait.

Une cyberguerre totale viserait très probablement d'abord l'infrastructure nationale essentielle du pays qui serait pris pour cible: l'énergie, les transports, le secteur financier, l'approvisionnement en eau, les communications, les services d'urgence et l'infrastructure informatique elle-même. Il est vraisemblable qu'elle frapperait indistinctement les secteurs public et privé, et que, si elle était d'un haut niveau technique et bien coordonnée, elle aurait à la fois un impact immédiat et des conséquences à plus long terme. Finalement, une cyberattaque totale entraînerait sans doute de lourdes pertes en vies humaines, ainsi qu'une dégradation des conditions économiques et sociales.

Les attaques contre le fonctionnement des services prendraient une importance nouvelle lorsque ceux-ci seraient, non pas de simples moyens d'accès à l'internet, mais des systèmes de soutien des infrastructures nationales essentielles non prévus pour résister à des interruptions prolongées. Une perte durable de ressources en alimentation électrique et de capacités de transmission, par exemple, aurait un impact considérable sur les services médicaux et les autres services d'urgence, les moyens de communications et les capacités de gestion. Dans les grandes villes, la paralysie des services d'urgence entraînerait, non seulement la mort des per-

sonnes nécessitant ces services, mais aussi une perte de confiance dans l'aptitude du gouvernement à assurer des services et une protection de base. S'il devenait manifeste que l'attaque affectait d'autres éléments de l'infrastructure tels que les communications, les transports et les approvisionnements en eau, les craintes et la perte de confiance commenceraient à toucher les fondements de la société. Des attaques contre l'infrastructure financière empêcheraient les milieux d'affaires de fonctionner normalement et conduiraient les gens à s'interroger sur la sécurité de leurs finances personnelles, notamment de leurs pensions de retraite, de leurs investissements et de leurs économies. Les réseaux militaires, qui ont tous recours aux communications du secteur commercial, seraient également entravés dans leur fonctionnement, ce qui aurait des effets négatifs sur le commandement et le contrôle, la logistique, l'état de préparation et les opérations. Dans une cyberguerre totale, les attaques virtuelles peuvent avoir des conséquences réelles, profondes et d'une vaste portée.

Ce qu'il y a d'ironique, c'est que les pays qui, comme les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN, ont la capacité d'exceller dans la cyberguerre venant en complément d'opérations militaires — et d'exercer une influence prépondérante en matière d'information sur le champ de bataille — sont aussi les plus vulnérables à une cyberguerre totale. Des mesures peuvent cependant être prises pour réduire cette vulnérabilité.

La cyberguerre n'est pas fondamentalement différente de la guerre matérielle conventionnelle. Lorsqu'elle est menée par un Etat-nation, elle entre dans une stratégie et une doctrine définies, devient partie intégrante d'une planification militaire et a lieu dans le cadre de paramètres spécifiques. Elle fait donc l'objet d'analyses et de préavis très semblables à ceux qui existent dans le cas d'autres opérations militaires. Il existe en réalité plusieurs moyens de réduire la vulnérabilité à la cyberguerre, dont l'anticipation et l'évaluation, les mesures préventives ou dissuasives, les mesures défensives et les mesures de limitation des dégâts et de reconstitution.

L'idée de Clausewitz selon laquelle la guerre est un prolongement de la politique par d'autres moyens constitue la base de la mise au point et de l'application d'un système d'alerte fiable pour une cybermenace. Avant une attaque (cyberattaque ou attaque conventionnelle), il existe d'ordinaire un élément de confrontation politique. La connaissance de l'existence d'un conflit politique en phase d'escalade, l'identification et l'analyse des capacités de cyberguerre émergentes, et la détection et l'évaluation des signes avant-coureurs sont autant d'éléments permettant de prévoir des cyberattaques imminentes. Même en cours de mise au point, des méthodes d'alerte doivent être combinées avec des stratégies de surviabilité coordonnées et sophistiquées de manière à accroître les probabilités d'identification, de réponse et de rétablissement dans le cas d'une cyberattaque concertée.

Les méthodes d'alerte sont d'autant plus importantes qu'il est difficile d'identifier et d'évaluer une cyberattaque sophistiquée. Distinguer une attaque de réseau de facteurs accidentels (comme une augmentation soudaine de la demande de certaines informations sur le réseau) ou de dysfonctionnements (tels que des erreurs dans la partie du système d'un serveur qui traite le trafic d'un réseau) n'est ni rapide ni facile. De plus, même lorsqu'il est évident qu'une attaque se prépare, le défenseur doit corrélérer de multiples éléments d'information (tous de qualité discutable)

pour arriver à mieux percevoir les actions que l'attaque implique avant de décider de la meilleure façon d'y répondre. La dégradation du service offert par le réseau, de la qualité des données ou de la capacité ne lui facilite pas la tâche, surtout si les données existant sur le réseau ne sont pas fiables.

Il est difficile de prendre des mesures préventives ou dissuasives dans le cybermonde, en partie du fait que les attaquants peuvent rester anonymes. Cependant, une offensive de cyberguerre totale apporterait très probablement certaines indications quant à leur identité. L'une des questions qui se poseront à l'avenir aux décideurs des pays de l'OTAN sera donc de savoir si de telles attaques appellent des représailles simplement virtuelles ou bien des représailles réelles, ou encore les deux. Les notions de lien, d'escalade — et de dissuasion — bien connues à l'époque de la Guerre froide doivent être revues en fonction des circonstances qui sont apparues depuis lors. En fait, les stratégies de dissuasion pourraient avoir leur place dans le cyberspace — au moins dans le cas d'une cyberguerre totale.

On peut aussi espérer réussir à mettre au point des moyens de défense. A court terme, une attaque de réseau moderne est presque toujours favorable à l'agresseur. A long terme, cependant, l'avantage peut revenir aux défenseurs à mesure qu'ils identifient les moyens d'attaque et les bloquent en colmatant les brèches et en isolant les connexions des réseaux. Par ailleurs, les réseaux informatiques peuvent être rendus plus résistants. Leurs services essentiels peuvent être isolés afin de préserver la capacité nécessaire aux missions. La sécurité matérielle et la formation et l'entraînement du personnel peuvent réduire à un minimum la menace d'une activité hostile de l'intérieur. En outre, les systèmes de coupure et de détection des intrusions peuvent être configurés de manière à servir de moyens d'alerte et de réaction pour les infrastructures publiques et privées.

Enfin, il importe de se doter de moyens de limitation des dégâts et de reconstitution. La conception des réseaux doit prendre en compte la robustesse et la surviabilité (en partant notamment de la disponibilité d'autres moyens d'effectuer des missions critiques), et il est essentiel d'établir des plans de circonstance permettant de continuer à remplir les rôles et les missions de première importance avec une cyberconnectivité très sensiblement réduite. A cet égard, les intranets isolés capables de fonctionner de façon efficace et sûre sans connexions plus larges offrent des perspectives fort prometteuses.

Naturellement, tout cela est plus facile à dire qu'à faire. Les obstacles à l'amélioration de la surviabilité des réseaux sont multiples et variés. On ne pense souvent à la sécurité qu'après la conception d'un réseau. Les services publics et les milieux d'affaires ont des approches différentes de la sécurité et de sa mise en œuvre. Il est rare que l'on se pose des questions sur la fiabilité des réseaux informatiques, et les responsabilités au sein des services publics sont fréquemment mal délimitées du fait de l'existence de juridictions qui se chevauchent et se font concurrence. Il est pourtant possible de surmonter toutes ces difficultés en réunissant la volonté politique, le souci de l'organisation, la minutie dans l'établissement des plans et une approche systématique de leur application. La planification de la défense doit prendre en compte le monde virtuel si l'on veut avoir une chance de limiter les dégâts matériels dans le monde réel. ■

Vers un nouveau partenariat stratégique

Willem Matser analyse les relations OTAN-Russie après les événements du 11 septembre, ainsi que les perspectives d'une meilleure coopération.



© OTAN

Rencontre à Moscou: le rapprochement de ces derniers mois a permis la présentation de propositions d'une vaste portée

Peu d'événements sont aussi rassembleurs qu'une tragédie, et peu de tragédies ont été plus grandes ou plus lourdes de conséquences que la catastrophe du 11 septembre. Outre plusieurs milliers d'Américains, près de 800 ressortissants d'autres pays de l'OTAN et de 100 citoyens russes ont trouvé la mort dans la désintégration des tours jumelles du World Trade Center, à laquelle des millions de téléspectateurs du monde entier ont assisté en direct. Après cette catastrophe commune, la résolution des Alliés et de la Russie de combattre ensemble une même menace a été un élément clé de la guerre menée par la coalition internationale contre le terrorisme. En outre, les navettes diplomatiques, les sommets et les multiples propositions de ces derniers mois ont, à l'évidence, ouvert de larges perspectives à un resserrement de la coopération et à un approfondissement des relations entre l'OTAN et la Russie.

Willem Matser travaille au Bureau du Conseiller spécial de l'OTAN pour les questions d'Europe centrale et orientale.

Ce n'est, bien sûr, pas la première fois que les perspectives ont été aussi larges dans ce domaine. En 1997, à l'époque de la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN et de la Russie ont déclaré avoir pour objectif commun «d'éliminer les vestiges de l'époque de la confrontation et de la rivalité et d'accroître la confiance mutuelle et la coopération», et cet engagement marquait «le début d'une relation fondamentalement nouvelle entre l'OTAN et la Russie» et l'«intention de développer un partenariat fort, stable et durable». En même temps devait être créé le Conseil conjoint permanent (CCP) OTAN-Russie, qui avait pour but d'offrir «un mécanisme de consultation, de coordination et, dans toute la mesure du possible, là où il y aura lieu, de décision conjointe et d'action conjointe».

Depuis lors, les relations OTAN-Russie ont connu presque toutes les péripéties possibles. Dans cette évolution, les nombreuses personnalités intéressées ont joué leur rôle, de même que les changements intervenus dans les paradigmes politiques

et les événements extérieurs, dont les conflits des Balkans, la première guerre de Tchétchénie, la campagne de l'OTAN au Kosovo, la deuxième guerre de Tchétchénie et, maintenant, la guerre menée par la coalition internationale contre le terrorisme.

Les relations OTAN-Russie ayant connu des périodes d'optimisme couramment suivies de périodes de pessimisme, elles ont, bien sûr, souvent pris une tournure négative. Si l'on veut pouvoir donner à ces relations clés des bases solides, il importe donc de se demander où, quand et comment elles se sont dégradées par le passé et de voir si, pour l'avenir, certains enseignements peuvent être tirés de leur évolution. Peut-être une telle analyse aurait-elle dû être effectuée plus tôt, mais, jusqu'à ces tout derniers temps, les tenants et aboutissants politiques des relations OTAN-Russie en général et du fonctionnement du CCP en particulier l'ont rendue impossible.

Si l'on veut se faire une idée exacte de la situation actuelle et évaluer la nature des difficultés à surmonter, il faut replacer les relations OTAN-Russie dans leur contexte historique. Il n'y a, après tout, qu'un peu plus d'une décennie que la Guerre froide a pris fin, et les attitudes de l'époque ont gardé une certaine influence dans les esprits. Même si certaines personnalités éminentes de la société russe se montraient nettement favorables à un programme pro-occidental au début des années 90, beaucoup de hauts responsables avaient du mal à s'accommoder de la double disparition du Pacte de Varsovie et de l'Union soviétique et de la perte du statut de superpuissance qu'elle entraînait. En fait, dans bien des cas, ils ont trouvé humiliant de devoir continuer à traiter avec l'OTAN, en qui ils voyaient le «vainqueur de la Guerre froide». En Russie, nombreux étaient ceux qui considéraient le maintien même de l'existence de l'OTAN comme une trahison. Ils se demandaient pourquoi, si l'Union soviétique et le Pacte de Varsovie — les «menaces» que l'OTAN était destinée à contrer — avaient cessé d'exister, une alliance militaire occidentale demeurait nécessaire.

Alors que la Russie se démenait pour pouvoir entrer dans les institutions occidentales et que de grandes difficultés économiques réduisaient à néant les rêves de prospérité capitaliste de l'homme de la rue, le désenchantement s'est installé. Dans le même temps, l'OTAN n'a pas réussi à trouver le ton qu'il aurait fallu pour développer ses relations avec la Russie, et n'a donc pas pu convaincre les responsables de Moscou de ses intentions positives. Les représentants des ministères russes des affaires étrangères et de la défense ont été déçus de se voir traités sur le même pied que leurs homologues des pays de l'ex-Pacte de Varsovie et d'autres anciennes républiques soviétiques au Conseil de coopération nord-atlantique, le prédécesseur de l'actuel Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA). Lorsque l'Alliance a annoncé, en 1995, qu'elle lançait une Etude sur l'élargissement de l'OTAN, les relations sont devenues encore plus méfiantes. Aux yeux de la Russie, non seulement l'OTAN avait survécu aux menaces qui l'avaient fait naître, mais elle étendait son influence

militaire et politique d'une manière qui la rapprochait toujours davantage des frontières du pays.

En 1996, la nomination de Primakov au poste de ministre des affaires étrangères a marqué un tournant qui devait conduire, dès l'année suivante, à la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie. Après l'entrée en fonctions de Primakov, la politique étrangère et de sécurité de la Russie est devenue plus cohérente et plus assurée. En fait, l'un des objectifs de base de l'Acte fondateur consistait à donner à la Russie son mot à dire dans les principales institutions de sécurité euro-atlantiques et à lui permettre d'exercer une influence sur le processus de prise de décisions. Etant donné que le CCP était censé inclure des mécanismes de prise de décisions et d'action communes, il a été considéré comme le cadre dans lequel cette influence pourrait s'exercer.

Cependant, malgré l'optimisme des premiers temps, il est rapidement apparu que le CCP ne fonctionnait pas comme prévu. Certaines de ses lacunes pouvaient être attribuées à des différences d'ordre culturel. L'OTAN fonctionne sur la base du consensus, et a donc toujours eu une approche ascendante de la collaboration. Cette approche présuppose un processus de consultations informelles entre les Représentations permanentes des Alliés au siège de l'OTAN visant à préparer le terrain pour un accord, et parfois à éviter tel ou tel sujet de controverse. Pourtant, bien qu'il eût favorisé la création du CCP, Primakov a décidé de ne pas établir une présence permanente de son pays au siège de l'OTAN. Cette décision, dont on peut considérer qu'elle entraine dans l'approche descendante qui était celle de Moscou à l'égard de la collaboration, a été lourde de conséquences, car elle a sérieusement limité la participation potentielle de la Russie au processus de recherche de consensus.

Mais un obstacle plus important encore a tenu au fait que les deux parties se sont montrées peu disposées à surmonter les stéréotypes de la Guerre froide. Poussée par le désir de Primakov de rétablir le statut de grande puissance de son pays dans un monde «multipolaire», la Russie n'a pas voulu renoncer à son approche négative, c'est-à-dire à son intention de fracturer la solidarité de l'Alliance. Les Alliés ont riposté en stipulant qu'aucune discussion avec la Russie ne pourrait avoir lieu sans l'accord officiel de tous les membres de l'OTAN. Pour les Russes, privés de la possibilité d'influer sur les politiques de l'Alliance avant que les décisions soient prises, la configuration «à dix-neuf plus un» est alors devenue une configuration «à dix-neuf contre un», et les échanges entre l'OTAN et la Russie se sont souvent résumés à de simples répétitions de positions bien connues. Le CCP a cessé de se réunir au début de 1999, lorsque la Russie s'est retirée pour protester contre la décision de l'OTAN de mener une campagne aérienne afin de mettre un terme à l'épuration ethnique au Kosovo. Cependant, ce gel des relations OTAN-Russie était surtout la confirmation des difficultés que celles-ci connaissaient déjà et des divergences d'approches concernant le CCP.

Les attentats perpétrés aux Etats-Unis ont donné un nouvel élan aux relations OTAN-Russie, mais l'amélioration des rapports entre les deux parties a commencé du 11 septembre

S'il est incontestable que les attentats perpétrés aux Etats-Unis et la formation d'une coalition internationale contre le terrorisme ont donné un nouvel élan aux relations OTAN-Russie et montré l'urgence des discussions à tenir dans ce cadre, l'amélioration des rapports entre les deux parties a commencé avant les événements du 11 septembre. Dès le début de l'année 2000, l'élection de Vladimir Poutine à la présidence de la Russie a ouvert la voie à des relations nouvelles et plus constructives, et, au mois de mai de la même année, le CCP a repris ses activités. Depuis lors, malgré les inquiétudes suscitées chez les Occidentaux par les opérations antiterroristes de Moscou en Tchétchénie, l'OTAN et la Russie ont pu accroître régulièrement le nombre et la portée de leurs activités conjointes.

Au printemps 2001, le programme de travail du CCP a été étendu à une large gamme de questions d'intérêt mutuel, dont la coopération et la consultation concernant le maintien de la paix dans les Balkans, les discussions sur la stratégie et la doctrine, et la coopération dans les domaines de la maîtrise des armements, de la prolifération, des infrastructures militaires, des problèmes nucléaires et de la défense contre les missiles de théâtre, ainsi que du recyclage du personnel militaire rendu à la vie civile et de la recherche et du sauvetage en mer. En fait, le programme était presque aussi large que celui qui existait à la fin de 1998, et, après une année de négociations, le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, a pu inaugurer un Bureau d'information de l'OTAN à Moscou, en février 2001. C'est donc dans cette ambiance plus conviviale que Lord Robertson et le président Poutine devaient se rencontrer à Bruxelles au mois d'octobre.

Les rencontres entre le président Poutine et Lord Robertson qui ont eu lieu à Bruxelles en octobre et à Moscou en novembre et le Sommet Russie-Etats-Unis qui s'est tenu à Crawford (Texas) en novembre ont manifestement donné un tour nouveau aux relations OTAN-Russie comme aux relations Russie-Etats-Unis. En fait, dans leur déclaration conjointe, les présidents Vladimir Poutine et George W. Bush ont pris un engagement aux termes duquel la Russie et les Etats-Unis s'emploieraient, avec l'OTAN et les autres pays de l'Alliance, à améliorer et à développer les relations entre l'OTAN et la Russie, en vue d'établir des mécanismes nouveaux et efficaces pour la consultation, la coopération, la décision conjointe et l'action coordonnée/conjointe. En outre, à l'issue de la réunion du CCP tenue en décembre au niveau des Ministres des affaires étrangères au siège de l'OTAN, l'OTAN et la Russie se sont engagées «à forger une relation nouvelle» et ont chargé les Ambassadeurs d'étudier «des mécanismes efficaces de consultation, de coopération, de décision conjointe et d'action coordonnée/conjointe».

Le rapprochement de ces derniers mois a permis la présentation de propositions d'une vaste portée, dont l'institutionnalisation des réunions OTAN-Russie dans une configuration «à vingt». Il a aussi fait naître de grands espoirs. Malgré cela, il subsiste évidemment des possibilités ou des probabilités de problèmes, et des politiques restent à trouver pour y faire face. L'établissement de mécanismes permettant de tenir avec la Russie des réunions «à vingt», sans positions précoordonnées, ne signifie pas que la Russie va obtenir un droit de veto dans les prises de décisions de l'Alliance. Ainsi, cette dernière continuera de fonctionner «à dix-neuf» et gardera sa liberté de décision et d'action dans tout domaine relevant de ses responsabilités aux termes du Traité de Washington. Cependant, lorsqu'un terrain

d'entente pourra être trouvé et que l'OTAN et la Russie seront en mesure de travailler ensemble, il importera de mettre en place les mécanismes nécessaires à cette coopération.

Les analystes occidentaux sont nombreux à estimer que le président Poutine a maintenant pris beaucoup d'avance sur les autres acteurs de la communauté de défense et de sécurité de la Russie. Certains pensent même qu'il va trop loin, et qu'il se rend ainsi vulnérable. Quelle que soit vraiment sa situation, la réussite s'impose, à la fois pour le président Poutine et pour l'OTAN, et il va être de plus en plus important d'arriver à des résultats concrets alors que le Sommet de Prague approche et que la question de l'élargissement de l'OTAN commence à occuper le devant de la scène. Un ensemble visible de pas en avant soigneusement étudiés et coordonnés pourrait aider le président Poutine à se rallier les éléments les plus conservateurs de l'élite de la sécurité russe. Il faut en outre être attentif à la planification de l'information, car les attentes et/ou les spéculations des médias risquent de faire peser une dangereuse pression sur ce qui sera inévitablement un processus politique complexe.

Dans les relations OTAN-Russie, les attitudes fondamentales de beaucoup d'acteurs institutionnels n'ont pas changé. Il s'ensuit que les «percées» réalisées au plus haut niveau politique et/ou les approches constructives adoptées dans les entretiens informels ne se traduiront pas automatiquement dans les faits. Les propositions et les programmes concrets devront toujours être mis en œuvre en passant par la même bureaucratie, et parfois malgré son appareil. Même si le contexte paraît propice à une coopération, le succès n'est pas assuré, et les grandes initiatives spectaculaires risquent de ne pas aboutir. Il pourrait donc être plus réaliste d'avoir recours au long processus consistant à faire avancer des programmes plus modestes, formels et informels, mais aussi substantiels.

La Russie n'a pas changé d'objectif principal. Elle veut toujours, et avant tout, être traitée comme un partenaire mature et influent, et avoir son mot à dire dans les grandes institutions de sécurité euro-atlantiques et dans leurs prises de décisions en matière de défense et de sécurité. Si les Alliés ne montraient pas la volonté et/ou la capacité de répondre à cet objectif, ils s'exposeraient à un effet en retour profond et de longue durée. Quelle que puisse être la valeur des pas en avant symboliques, il faudra donner au processus la substance nécessaire. Les nouveaux mécanismes de coopération peuvent aider à surmonter les méfiances du passé et à donner une base rationnelle à des actions conjointes appropriées. Pourtant, ces mécanismes ne suffiront pas à vraiment asseoir un partenariat solide et durable entre l'OTAN et la Russie. Il faudra des attitudes nouvelles, en particulier du côté de la Russie.

Alors que les décideurs et les dirigeants politiques cherchent à saisir une occasion historique, ils doivent comprendre ce qui est en jeu. D'une part, prendre de bonnes mesures pourrait contribuer à l'établissement d'une relation OTAN-Russie renforcée et fondamentalement modifiée. D'autre part, agir dans le mauvais sens risquerait de nuire aux bonnes volontés qui se sont manifestées ces derniers mois. Si toutefois, malgré le caractère complexe et sensible de ce problème, l'OTAN et la Russie peuvent travailler ensemble à la construction d'un nouveau partenariat stratégique, il y aura là un hommage fort bienvenu aux personnes de toutes nationalités qui ont perdu la vie le 11 septembre. ■

Ted Whiteside, Chef du Centre ADM de l'OTAN

Ted Whiteside dirige le Centre OTAN sur les armes de destruction massive (ADM) depuis sa création, à l'automne 2000. Il est entré à la Division des affaires politiques de l'OTAN en septembre 1999 en tant que chef adjoint de la Section désarmement, maîtrise des armements et sécurité en coopération, après avoir occupé des fonctions à la Délégation du Canada auprès de l'OTAN et à l'Ambassade du Canada à Bonn.

Revue de l'OTAN: qu'est-ce que le Centre ADM, et pourquoi a-t-il été créé?

Ted Whiteside: le Centre ADM est une équipe interdisciplinaire de la Division des affaires politiques de l'OTAN. Il a été créé pour appuyer l'action des comités et groupes de travail traitant des questions de prolifération. Il tire son mandat directement du Sommet que l'Alliance a tenu à Washington en 1999 et de l'Initiative sur les ADM. Ses principaux objectifs sont au nombre de six: dynamiser le débat à l'OTAN en vue d'arriver à une plus nette perception commune par les Alliés des problèmes liés aux ADM et de la façon d'y répondre; améliorer, qualitativement et quantitativement, le partage entre les Alliés des données du renseignement et des informations concernant les problèmes de prolifération; appuyer la mise au point par les Alliés d'une stratégie d'information du public visant à faire mieux connaître ces problèmes, ainsi que l'action des Alliés en faveur de la non-prolifération; améliorer l'état de préparation militaire devant permettre d'opérer dans un environnement ADM et de faire échec aux menaces ADM; échanger des informations concernant les programmes nationaux de destruction de ces armes et l'aide bilatérale correspondante - s'agissant en particulier d'aider la Russie à détruire ses stocks d'armes chimiques; et offrir aux Alliés de meilleures possibilités de s'aider mutuellement dans la protection de leur population civile contre les risques présentés par les ADM. Comme vous le voyez, l'Alliance a ainsi un programme de travail bien rempli en ce qui concerne les risques et les menaces ADM, et le Centre constitue le point de convergence du soutien apporté aux activités entrant dans ce domaine.

RO: comment le Centre ADM fonctionne-t-il? Combien d'agents de l'OTAN et combien d'experts nationaux emploie-t-il?

TW: le Centre emploie trois agents de l'OTAN et sept experts nationaux. Ces derniers nous font bénéficier de leur très large expérience. Notre expertise englobe les armes chimiques, les agents biologiques, les missiles balistiques, la connaissance et l'expérience de la protection des forces, le renseignement et les aspects politiques de la maîtrise des armements et de la non-prolifération. Nous apportons un soutien à un certain nombre de comités de l'OTAN, les deux principaux étant le Groupe politico-militaire de haut niveau sur la prolifération et le Groupe défense



© OTAN

de haut niveau sur la prolifération. En outre, le Centre ADM apporte un soutien actif au Comité politique au niveau élevé dans ses travaux relatifs à la défense contre les missiles de théâtre, à la coopération avec la Russie et aux questions liées à la riposte de l'Alliance au terrorisme après les attentats commis le 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis.

RO: comment le programme du Centre ADM a-t-il changé depuis le 11 septembre?

TW: depuis le 11 septembre, on a, bien sûr, pris plus largement conscience du risque d'emploi d'armes de destruction massive par des acteurs autres que des Etats. Le Centre a donc adapté son programme de travail à

l'évolution des demandes des comités auxquels nous apportons un appui. Cela dit, les travaux d'un comité comme le Groupe défense de haut niveau sur la prolifération présentent une grande continuité par rapport aux activités qu'il mène depuis plusieurs années en vue d'améliorer l'état de préparation des forces armées pour leur permettre d'opérer dans un environnement ADM.

Nombre des mesures pratiques prises par les Alliés en ce qui concerne la protection des forces, la détection, l'identification et les contre-mesures médicales peuvent être mises en correspondance avec les risques liés à l'utilisation potentielle d'armes de destruction massive par des acteurs autres que des Etats. C'est pourquoi nous nous efforçons de prendre pour bases les initiatives et les réalisations existantes. Même si notre programme n'a pas changé de façon très sensible, il est clair qu'il met différemment l'accent sur les risques liés aux agents biologiques. En fait, nous allons devoir apprendre à mieux connaître les risques d'emploi de moyens biologiques, chimiques et radiologiques par des acteurs autres que des Etats et leur réserver une place importante dans notre réflexion. Il nous faudra en outre étudier les meilleurs moyens de coopérer pour protéger les populations civiles contre ces risques.

RO: il semble que les médias soient obsédés par le bioterrorisme après les multiples envois de lettres au bacille du charbon qu'ont connus les Etats-Unis. Quelle est la gravité de la menace que représente cette forme de guerre?

TW: le risque d'emploi d'agents biologiques par des acteurs autres que des Etats constitue un problème d'une réelle importance. Ces acteurs ont montré qu'ils pouvaient fabriquer et utiliser certaines de ces armes. L'une des principales caractéristiques des agents biologiques est leur toxicité, qui rend sans doute leur emploi tentant pour des acteurs autres que des Etats. Cet emploi par des éléments terroristes ou criminels aurait des effets extrêmement perturbateurs. Il s'agit d'agents insidieux, difficiles à repérer et très coûteux à combattre, en termes à la fois de contre-mesures médicales et d'interventions des services de police. La technologie à double usage et la vaste expertise des industries biologiques modernes ajoutent à la difficulté de contrer ce type de prolifération. Bien que la possession et l'emploi d'armes biologiques aient été bannis par la Convention de 1972 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes biologiques ou à toxines, il reste extrêmement difficile d'appliquer des mesures de vérification adéquates. A la différence des régimes de maîtrise des armements conventionnels, où il est possible de recenser des matériels spécifiques tels que des chars et des pièces d'artillerie et d'établir des repères pour la vérification, les systèmes de surveillance des agents biologiques n'offrent pas directement de semblables possibilités. Il demeure important de poursuivre les efforts déployés pour faire en sorte que la Convention de 1972 soit un instrument efficace de lutte contre la menace grandissante des armes biologiques.

RO: quelles autres menaces vous paraissent actuellement les plus dangereuses?

TW: au-delà des risques liés aux agents biologiques et chimiques, aux produits chimiques industriels toxiques et aux moyens radiologiques, la prolifération des missiles balistiques demeure pour l'Alliance un sujet de grave préoccupation. Dans ce domaine, l'Alliance est toujours fortement attachée aux éléments que représentent le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe australien, le Comité Zangger et le Groupe des fournisseurs nucléaires; qui occupent une place importante dans la lutte que nous menons pour répondre à la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

RO: voit-on se dessiner un nouveau point de vue de l'Alliance sur la prolifération? Et sur la défense antimissile?

TW: depuis le début des années 90, l'Alliance considère qu'il importe d'accroître les efforts déployés contre la prolifération. Son principal objectif consiste toujours à prévenir la prolifération, ou, si elle se produit, à en inverser le cours par des moyens diplomatiques. Il importe en même temps d'avoir un dispositif de défense permettant de faire face à une éventuelle utilisation

d'armes de destruction massive. Le dispositif de défense de l'Alliance doit permettre de traiter de façon appropriée et efficace les menaces que peut faire peser la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Il est essentiel de maintenir la souplesse et l'efficacité des forces de l'Alliance malgré la présence, la menace ou l'emploi d'armes nucléaires, biologiques et chimiques. Dans ce contexte, l'Alliance a recours à une combinaison de moyens de relever les défis de la prolifération, dont des moyens dissuasifs, offensifs et défensifs, et des moyens d'accroître l'efficacité de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, ainsi qu'à des mesures diplomatiques et de contre-prolifération.

RO: la Russie s'est montrée intéressée par une coopération avec l'OTAN dans le domaine de la défense contre les missiles tactiques. Vers quoi cela pourrait-il s'orienter?

TW: la défense antimissile a fait l'objet d'un certain nombre de consultations étroites et intensives avec la Russie. Ces consultations vont se poursuivre, et on peut penser qu'elles se concrétiseront dans deux ou trois domaines génériques. Premièrement, nous pourrions débattre la nature du développement des missiles balistiques dans le monde, notre perception du problème, sa portée et celle des efforts déployés pour y répondre. Deuxièmement, nous pourrions débattre des concepts tels qu'une analyse commune du sens de la défense antimissile, de ses possibilités d'intégration dans le concept général de la Défense aérienne élargie, de ses modalités de fonctionnement en termes de communications et de commandement et de contrôle, et de ses implications en matière de formation et d'entraînement. Nous pourrions aussi examiner les potentialités de la coopération industrielle qui pourrait finalement s'instaurer entre l'OTAN et la Russie pour les systèmes maintenant en cours de développement.

RO: est-il prévu de faire participer les pays partenaires aux activités du Centre ADM?

TW: le problème de la prolifération a déjà fait l'objet de consultations entre l'Alliance et les Partenaires. Il y a eu des entretiens bilatéraux spécifiques et approfondis avec la Russie et l'Ukraine. Il y a aussi eu des échanges de vues généraux dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique, et les experts du désarmement continueront de se réunir avec les Partenaires. Nous comptons voir ces échanges se développer dans les travaux en comité, afin de pouvoir de plus en plus traiter des défis liés à la prolifération avec tous les Partenaires. Des contacts et des consultations ont également commencé avec les pays du Dialogue méditerranéen. Nous nous employons à intensifier toutes ces consultations et à les approfondir. ■



LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE L'OTAN

«Rassembler le monde scientifique pour le progrès et la paix»

Le Programme scientifique de l'OTAN apporte un soutien aux projets en collaboration entre scientifiques des pays alliés et des pays partenaires. Ce programme - qui n'est pas lié à la défense - a pour but de stimuler la coopération entre scientifiques d'origines différentes, de faire naître des liens durables entre chercheurs et de faciliter l'évolution des communautés scientifiques des pays partenaires.

On trouvera toutes informations complémentaires sur le site web de l'OTAN, à l'adresse suivante: <http://www.nato.int/science>

Sur la ligne de front

Alors que les Partenaires de l'OTAN en Asie centrale occupent des positions sur la ligne de front dans la coalition internationale contre le terrorisme, Osman Yavuzalp examine les relations de l'Alliance avec ces pays.

Lorsqu'il est devenu évident que les attentats terroristes du 11 septembre contre les Etats-Unis avaient été organisés par le réseau à base afghane Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden, l'audace et la sauvagerie de ces attentats n'ont guère surpris les pays de l'Asie centrale. Bien sûr, la communauté internationale connaissait la dégradation de la situation en Afghanistan et avait exprimé les préoccupations que lui inspiraient les violations des droits de l'homme, la destruction aberrante des bouddhas et l'arrestation de personnel de l'aide humanitaire internationale accusé de prêcher le christianisme. Mais la République kirghize, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et, dans une moindre mesure, le Kazakhstan avaient une expérience directe des dangers que représentait le régime des Talibans, ayant longtemps subi les conséquences du trafic de drogues et été victimes, depuis 1998, de plusieurs incursions de terroristes de la mouvance d'Al-Qaïda.

En fait, les pays d'Asie centrale avaient été parmi les premiers à appeler l'attention du monde sur la dégradation de la situation en Afghanistan et les risques qu'elle impliquait pour la sécurité internationale. Dès le 8 septembre 2000, soit un an avant les attentats perpétrés contre les Etats-Unis, le Président ouzbek Islam Karimov avait averti l'Assemblée générale des Nations Unies que l'Afghanistan était devenu un terrain d'entraînement et un foyer du terrorisme international et que la poursuite de la guerre en Afghanistan représentait une menace pour la sécurité, non seulement des Etats de l'Asie centrale, mais de l'ensemble du monde.

Conscients de la nécessité de rétablir l'ordre public et de mettre fin aux souffrances du peuple afghan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan se sont, depuis 1997, employés à rechercher un règlement pacifique de la crise afghane par l'intermédiaire du groupe dit des «six plus deux», qui inclut la Chine, l'Iran et le Pakistan, et est appuyé à la fois par la Russie et par les Etats-Unis. Plus récemment, ce groupe a rencontré M. l'ambassadeur Lakdar Brahimi, envoyé spécial des Nations Unies dans la région, le 12 novembre, à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour des entretiens sur l'Afghanistan après les Talibans au cours desquels les représentants des six pays voisins se sont déclarés favorables à la formation d'un gouvernement post-taliban à large base, multiethnique et librement choisi.

Osman Yavuzalp travaille sur l'élargissement de l'OTAN et les relations avec les Partenaires de l'Alliance en Asie centrale à la Division des affaires politiques de l'OTAN.

Au lendemain des événements du 11 septembre, les pays de l'Asie centrale se sont joints aux autres membres du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) pour condamner sans réserve les attentats commis et s'engager à tout faire pour combattre le fléau du terrorisme. Depuis lors, ils ont tenu cet engagement en mettant une partie de leur territoire et de leurs capacités à la disposition de la coalition internationale. Le 24 septembre, le Kazakhstan a annoncé qu'il était prêt à appuyer la coalition dirigée par les Etats-Unis avec tous les moyens en sa possession. De même, la République kirghize, le Tadjikistan et le Turkménistan ont nettement marqué leur soutien à la lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, l'Ouzbékistan est devenu un élément vital de la campagne menée contre les Talibans en annonçant, le 5 octobre, qu'il allait ouvrir son espace aérien aux appareils américains et autoriser les atterrissages sur son territoire pour les missions de recherche et de sauvetage et les missions humanitaires. Etant donné que ces pays ont tous une population en majorité musulmane, leur soutien montre que, contrairement à ce que prétend Ben Laden, la campagne internationale contre la terreur n'est ni une croisade contre l'Islam ni un conflit de civilisations.

Les attentats du 11 septembre ont démontré le caractère indissoluble de la sécurité dans la zone euro-atlantique. Qu'ils se situent en Amérique du Nord, en Europe ou en Asie centrale, tous les pays sont à présent confrontés aux mêmes menaces. Par ailleurs, les attentats et la campagne antiterroriste qui les a suivis ont mis en relief l'importance de l'Asie centrale pour la sécurité euro-atlantique et la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'OTAN et ses Partenaires de l'Asie centrale — au-delà du contexte de la crise actuelle.

L'Asie centrale et l'Europe sont étroitement liées par une longue histoire commune. Au XIXe siècle, les empires britannique et russe se sont tous deux intéressés à la région parce qu'elle était traversée par la grande Route de la soie, principale liaison commerciale entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Aujourd'hui, les réserves énergétiques de l'Asie centrale représentent un très riche potentiel pour le développement de la région. Cependant, l'intérêt manifesté par l'OTAN pour cette région depuis les dix dernières années ne tient ni à l'histoire de l'Asie centrale ni à son potentiel économique. L'Alliance a en fait cherché à promouvoir la sécurité en Asie centrale dans le cadre de sa stratégie consistant à établir des partenariats avec les démocraties émergentes, à répondre aux nouveaux défis de sécurité et à favoriser la stabilité dans toute la zone euro-atlantique. L'action menée en vue de resserrer le partenariat et la coopération par le biais du programme du Partenariat pour la paix et du CPEA a eu des effets bénéfiques pour tous.

Le Partenariat pour la paix offre un large choix d'activités liées à la sécurité dans des domaines tels que les plans civils d'urgence, la gestion des crises, la formation linguistique, la coopération scientifique et l'interopérabilité des forces armées. Chaque Partenaire peut ainsi choisir les activités correspondant à ses besoins et priorités propres. De plus, le Partenariat prévoit que les membres de l'OTAN tiendront des consultations avec tout Partenaire qui en fera la demande s'il perçoit une menace directe pour son intégrité territoriale, son indépendance politique ou sa sécurité.

Le Partenariat pour la paix repose sur deux principes clés. Premièrement, il n'affecte en rien les intérêts de telle ou telle tierce partie. Des pays neutres comme l'Autriche, l'Irlande, la Moldova et la Suisse peuvent également bénéficier de la large gamme d'activités offerte. Deuxièmement, il vise, non pas à remplacer ou à dupliquer les autres initiatives menées en coopération, mais à y apporter un complément, car l'OTAN a toujours respecté les intérêts spécifiques et les préoccupations régionales de ses Partenaires. Dans l'Europe du sud-est, par exemple, les pays participent à un certain nombre d'initiatives multinationales



parallèles et ont entre eux des relations bilatérales spéciales qui s'ajoutent à leur coopération avec l'OTAN. De la même façon, l'Alliance est toute disposée à appuyer les diverses activités de coopération auxquelles participent certains de ses Partenaires d'Asie centrale, telles que l'Organisation de coopération de Shanghai ou la Conférence pour l'interaction et la confiance en Asie, et elle respecte les relations qui ont été établies avec la Russie pour des raisons historiques, géopolitiques et socio-économiques.

Sur ces bases, l'OTAN et ses Partenaires d'Asie centrale ont pu entreprendre des activités en coopération dans divers domaines. Un dialogue structuré a lieu entre les membres de l'Alliance et les 27 pays partenaires sur pratiquement toutes les questions d'intérêt commun dans le cadre du CPEA. Ce cadre multilatéral a permis aux Partenaires d'Asie centrale de tenir les Alliés et les autres Partenaires informés des développements enregistrés dans leur région, depuis l'apparition du terrorisme commandité par les Talibans. Des séminaires régionaux sur la coopération en matière de sécurité traitant des problèmes sécuritaires de l'Asie centrale ont également été organisés sous les aus-

pices du CPEA. Ils se sont tenus dans la région même, afin d'aider les membres de l'OTAN et les autres Partenaires à mieux comprendre les conditions existant sur le terrain. Le premier séminaire a eu lieu à Tachkent, en Ouzbékistan, en octobre 1999. Son succès a conduit à organiser un deuxième séminaire à Bichkek, en République kirghize, en novembre 2000, puis un troisième, à Almaty, au Kazakhstan, en septembre 2001 — quelques jours seulement après les attentats terroristes commis contre les Etats-Unis.

Les plans civils d'urgence constituent un autre grand domaine de coopération. Les pays de l'Asie centrale connaissent nombre de catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre et des inondations, et ils attachent donc beaucoup d'importance à l'étude des moyens de protéger les villes et les populations situées dans les zones à haut risque. L'établissement de plans pour ces situations d'urgence du secteur civil et de bases pour la coopération civilo-militaire nécessaire à la réaction aux catastrophes est facilité par la participation à des ateliers et autres activités organisés dans le cadre du Partenariat pour la paix. Des stages spécialement conçus à cette fin ont eu lieu en République kirghize, en 1996, en Ouzbékistan, en 1999, et au Kazakhstan, en 2001.

L'OTAN et ses Partenaires d'Asie centrale ont aussi la possibilité de travailler ensemble dans le domaine de la recherche scientifique et technologique. Dans ce domaine, quelque 120 bourses de l'OTAN ont été octroyées aux cinq pays de l'Asie centrale au cours des huit années qui ont suivi l'ouverture du Programme scientifique de l'OTAN à la participation des pays partenaires. Au mois d'octobre de cette année, le Programme scientifique a lancé un grand projet, la «Route de la soie virtuelle», destiné à donner accès à l'internet, par un réseau de satellites, aux communautés scientifiques et universitaires de huit pays de l'Asie centrale et du sud du Caucase. Parmi les autres projets scienti-

ifiques parrainés par l'OTAN pour l'Asie centrale figurent une étude pilote sur la prise de décisions en matière d'environnement pour un développement durable, lancée en février 2001, avec la participation du Kazakhstan, de la République kirghize, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan, des projets concernant les problèmes de radioactivité à l'ancien centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk, au Kazakhstan, dans la région de Sarzhai, et des initiatives de lutte contre la pollution dans la mer d'Aral.

Après avoir été le théâtre du «Grand jeu», l'Asie centrale demeure, au début du XXI^e siècle, une région de toute première importance stratégique. Cependant, les jeux à somme nulle du passé ne sont plus aujourd'hui que des souvenirs. Les événements récents ont montré une fois encore combien il est judicieux de promouvoir la coopération, la stabilité et la sécurité dans toute la zone euro-atlantique. L'Alliance ne prétend pas détenir la solution de tous les problèmes qui se posent, là ou ailleurs, mais il est de plus en plus clair qu'investir à long terme dans le développement des relations, de la compréhension et de la coopération renforce la sécurité de tous. ■

Débat

Après le 11 septembre, quel doit être le niveau de priorité de la défense antimissile dans les investissements consacrés à la sécurité?

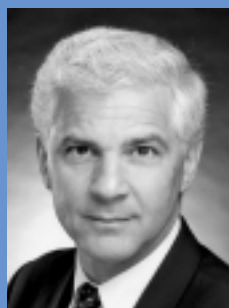
Très élevé:

Keith B. Payne est président du «National Institute for Public Policy», président du «Deterrence Concepts Advisory Group» au Cabinet du Secrétaire à la défense et professeur adjoint à l'Université de Georgetown.



Peu élevé:

Joseph Cirincione est directeur du Projet sur la non-prolifération au «Carnegie Endowment for International Peace».



Cher Joseph,

Il existe à Washington un consensus bipartite sur l'idée que la défense antimissile doit être une priorité dans les dépenses de défense des Etats-Unis, et l'opinion américaine est très nettement favorable au déploiement d'un système de défense antimissile, comme depuis déjà des années. En fait, les deux tiers environ des Américains se croient dès maintenant protégés par un tel système. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'il n'en est rien, ils ne trouvent généralement pas cela très drôle.

La raison la plus fondamentale de faire de la défense antimissile une priorité est l'émergence de la menace multiforme des missiles balistiques. Selon le rapport public de septembre 1999 du «National Intelligence Council» intitulé *Foreign Missile Developments and the Ballistic Missile Threat to the United States Through 2015*, il est très vraisemblable qu'au cours des 15 prochaines années, les Etats-Unis seront confrontés à des menaces d'ICBM [missiles balistiques intercontinentaux] provenant de la Russie, de la Chine et de la Corée du Nord, probablement de l'Irak, et peut-être de l'Irak. Ce rapport note également que la prolifération des missiles balistiques à moyenne portée crée une menace immédiate, sérieuse et grandissante pour

les forces et les intérêts des Etats-Unis et de leurs alliés, et a modifié très sensiblement les équilibres stratégiques au Proche-Orient et en Asie. Le fait que certains des pays ayant des programmes de missiles fabriquent également des armes nucléaires, biologiques et chimiques (NBC), et parrainent ou abritent des terroristes montre toute la réalité de cette nouvelle menace.

La menace de prolifération actuelle concerne en général des missiles d'une portée inférieure à celle des ICBM. Cela ne veut pas dire pour autant que la défense contre les missiles à longue portée devrait être moins prioritaire. Au contraire, la Commission Rumsfeld, bipartite, est arrivée, en août 1998, à la conclusion que les nouvelles puissances dotées de missiles balistiques pourraient acquérir une capacité ICBM cinq ans environ après en avoir pris la décision, et que, pendant une partie de ce délai, nous pourrions ignorer l'existence d'une telle décision. Nous avons été dûment avertis des risques de voir rapidement apparaître de nouvelles menaces d'ICBM. Dans certains cas, comme celui de la Corée du Nord, il semble que le compte à rebours ait déjà commencé, et il serait imprudent de tarder à réagir.

Même si la menace générale des missiles ne doit se concrétiser que dans cinq à 15 ans, nous n'aurons guère de chances de

disposer d'une défense adéquate lorsque cette menace deviendra évidente et immédiate si nous n'établissons pas dès maintenant un solide programme permettant d'y faire face. Attendre qu'apparaissent au grand jour des ICBM nord-coréens, iraniens et/ou irakiens dotés de moyens NBC pour donner à la défense antimissile un haut niveau de priorité reviendrait à s'exposer à une longue période de vulnérabilité sans précédent.

De plus, le Secrétaire à la défense Donald Rumsfeld vient de déclarer publiquement qu'un Etat «voyou» avait procédé à un tir d'essai, en mer, d'un missile balistique d'une portée non intercontinentale. On ne peut donc pas dire que la menace que les missiles représentent pour les Etats-Unis se limite aux ICBM.

Le fait que les missiles «dévoyés» puissent être relativement peu sophistiqués ne doit pas suffire à nous rassurer. Pour menacer ou attaquer les grandes villes, la précision n'est pas indispensable. On ne peut pas non plus ajouter foi à l'affirmation optimiste, souvent entendue, selon laquelle les risques d'une attaque de missiles NBC dévoyés sont peu importants. Nul ne connaît la probabilité d'une telle attaque. Ce que nous savons, en revanche, c'est qu'une seule frappe de cette nature pourrait tuer des centaines de

milliers, voire des millions de personnes aux Etats-Unis et dans les pays alliés. Si la probabilité d'une telle attaque est inconnue, il est certain que les conséquences en seraient catastrophiques. D'où la haute priorité qui s'attache nécessairement à la mise en place sans délai des moyens de faire face à cette menace nouvelle.

Bien sûr, la défense antimissile ne répond pas totalement à cette menace, mais elle est un élément de réponse essentiel. Les attentats terroristes du 11 septembre ont montré l'ineptie des raisonnements commodes et rassurants selon lesquels les éléments hostiles «n'oseraient pas» se livrer à des actes extrêmement risqués. L'histoire est pleine d'exemples d'échecs de la dissuasion dus au fait qu'il arrive à des dirigeants d'être prêts à oser. Même au cours de la Guerre froide, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont survécu parce qu'ils ont «eu de la veine», selon les termes du Secrétaire à la défense Robert S. McNamara. Les conditions d'une dissuasion fiable ont encore moins de chances de prévaloir dans l'environnement de l'après-Guerre froide. Cela tient au fait, non pas que les dirigeants «voyous» devraient être considérés comme dépourvus de raison, mais que beaucoup des conditions sous-jacentes nécessaires au fonctionnement prévisible de la dissuasion que l'on admettait au temps de la Guerre froide ne peuvent plus être tenues pour acquises.

La menace des missiles et des armes de destruction massive (ADM) est réelle et grandissante. La dissuasion ne suffit plus, et si l'on veut qu'une défense antimissile soit en place dans l'avenir prévisible, elle doit être prioritaire. Fort heureusement, le Président, le Congrès et l'opinion sont allés dans ce sens.

Bien à vous,
Keith

Cher Keith,

Le rude combat entre les deux partis qui a caractérisé les débats de politique de Washington depuis le milieu des années 90 s'est maintenant apaisé, ce qui est fort heureux. Nous espérons tous que le nouvel esprit survivra à la crise actuelle. Il subsiste néanmoins des désaccords de principe sur les grandes questions,

notamment celle de la défense antimissile. Il n'y a pas là de consensus bipartite.

Le député John Spratt, l'un des principaux Démocrates modérés de la Chambre des représentants, nous a déclaré, au «Carnegie Endowment», que les Démocrates avaient adopté un profil bas sur les problèmes de la défense antimissile après le 11 septembre «parce qu'ils ne voulaient pas harceler l'Administration en ces moments critiques». Carl Levin, Président de la Commission des forces armées du Sénat, a écrit: «Ceux d'entre nous qui ont fait valoir que déployer unilatéralement un système de défense antimissile pourrait affaiblir, et non renforcer, la sécurité des Etats-Unis se trouvent à nouveau confortés dans leur position par l'admirable réponse multilatérale de l'Administration aux récents attentats terroristes.»

Les avis restent profondément partagés au sujet de la menace et de la faisabilité technique, du calendrier, du coût et des conséquences stratégiques du déploiement d'un système de défense antimissile. Comme vous le savez, il existe un large accord sur la nécessité de faire avancer le projet de mise en place de dispositifs de défense contre les missiles à courte portée ou de théâtre. Il y a là une menace dont l'existence est facile à prouver, et une plus grande chance d'arriver en définitive à un système offrant au moins une certaine capacité contre les Scud, missiles d'une portée d'environ 180 km, et les missiles comparables d'une portée légèrement supérieure. Le Patriot n'a pas rempli son rôle dans la guerre du Golfe, malgré ce que l'on attendait et ce que l'on a persisté à prétendre, mais une version améliorée sera finalement opérationnelle en 2002 et devrait donner de meilleurs résultats contre des objectifs simples à courte portée. Cependant, la divergence de vues concernant la défense à longue portée demeure réelle, et pas seulement d'un parti à l'autre. Nombre de responsables du Département d'Etat et du Ministère de la défense ont des opinions très différentes sur le programme et sur l'utilité de maintenir le Traité ABM. Dans le même temps, les faucons de la défense et les faucons des finances de la Chambre à majorité républicaine s'opposent sur les coûts.

Un des exemples de cette dissension — et des sérieux problèmes technolo-

giques qui pèsent sur le programme — est celui de la décision prise en novembre par la Commission des finances de la Chambre de faire une croix sur le système satellitaire qui est pourtant indispensable aux dispositifs de défense contre les missiles à longue portée. Selon la Commission, le Système spatial infrarouge à orbite basse accuse un retard de plusieurs années, et les estimations de coût du programme sont passées de USD 10 milliards à USD 23 milliards au cours de la seule année dernière. Les officiels du Pentagone disent que la défense antimissile ne peut se passer des satellites. Les dirigeants républicains de la Commission, de leur côté, disent que le programme souffre de problèmes techniques et conceptuels et est tout simplement devenu trop coûteux.

Il existe en fait des dizaines de problèmes techniques que les partisans les plus ardents de la défense antimissile écartent par des platitudes euphorisantes sur les capacités de la technologie américaine. Il faudra pourtant des années pour savoir si l'on trouvera un système vraiment efficace. Comme le Secrétaire à la défense Rumsfeld l'a dit en juillet dernier, «Nous n'avons pas de système. Nous n'avons pas d'architecture. Nous n'avons pas de projet d'architecture. Tout ce que nous avons, c'est une poignée de très intéressants programmes de recherche-développement et d'essais.»

Si les événements du 11 septembre n'ont, semble-t-il, fait changer d'avis ni partisans ni opposants (et vous et moi, Keith, en sommes deux excellents exemples), ils ont profondément modifié l'environnement diplomatique, politique et financier. Dans notre Nouveau monde, les programmes de défense antimissile vont sans doute souffrir. «Les partisans d'une défense antimissile nationale ne pourront plus jamais prétendre, comme l'a fait le président Bush au mois de mai, que les missiles balistiques détenus par des régimes voyous constituent «la menace la plus urgente du moment,» dit le sénateur Levin. «Les missiles balistiques ne sont pas les outils des terroristes... et il est peu vraisemblable que les terroristes puissent s'en procurer pour des attaques futures. Lorsque se rouvrira le débat sur la défense antimissile, il faudra reprendre conscience du fait que chaque dollar consacré à la

Les nouvelles puissances dotées de missiles balistiques pourraient acquérir une capacité ICBM cinq ans environ après en avoir pris la décision

KEITH B. PAYNE

menace la moins probable que représentent les missiles balistiques est un dollar perdu pour la lutte contre la menace la plus probable — celle du terrorisme.»

Les coûts de la nouvelle guerre anti-terroriste vont en augmentant. La Poste a besoin de milliards pour simplement décontaminer ses services de courrier; la défense contre le bioterrorisme va coûter des dizaines de milliards; il faudra encore plus de milliards pour assurer la sécurité des aéroports, et la seule campagne militaire va déjà absorber la moitié des crédits d'urgence de USD 40 milliards que le Congrès a approuvés en septembre. La défense antimissile va se trouver en concurrence avec de nouvelles exigences en matière de défense dont la plupart concernent, pour les Américains, la nécessité de faire face à des menaces plus urgentes. Ces menaces sont, non pas des hypothèses sur ce qui pourrait se passer, mais des rappels bien réels de ce qui s'est déjà produit et pourrait encore se produire.

La défense du territoire national implique un renforcement de la sécurité des infrastructures critiques, dont les barrages, les réacteurs nucléaires, les usines de produits chimiques, les ponts, les tunnels et les stades. Il ne faut pas seulement constituer des stocks de vaccins, comme le souhaite le Président; il faut aussi apporter une aide financière considérable aux services des urgences et aux cliniques pour répondre à leurs nouveaux besoins en matière de personnel, de formation et de matériel de détection, comme le souhaite le Congrès. On a déjà pu constater que l'Amérique combat à présent sur deux fronts — en Afghanistan et dans les aéroports et les services postaux des Etats-Unis. La défense antimissile n'a rien à voir avec ces deux guerres. Les enjeux ont totalement changé.

Bien à vous,
Joseph

Cher Joseph,

Vous contestez l'existence d'un consensus politique sur la nécessité d'un financement prioritaire de la défense antimissile, en citant des déclarations du député John Spratt et du sénateur Carl Levin. Or, les citations hors contexte ne donnent généralement qu'une idée partielle de la réalité. Si, toutefois, vous appréciez ce genre de témoignage, je citerai, moi, d'autres commentaires émanant des mêmes personnalités du Congrès.

Vous dites qu'il n'y a pas de menace «dont l'existence est facile à prouver» dans le cas des missiles à longue portée, mais le député Spratt a déclaré: «Je crois qu'existe ou se dessine une menace d'attaque accidentelle, échappant au contrôle d'une autorité ou provenant d'un Etat voyou, et je crois donc qu'il serait sage de disposer d'un système de défense antimissile pour répondre à cette menace.» D'autre part, vous dites que seuls les dispositifs de défense à courte portée jouissent d'un soutien général, mais le député Spratt se prononce en faveur d'une défense antimissile: «Je pense depuis longtemps qu'un dispositif de défense basé au sol, déployé sur deux sites, est le meilleur de nos premiers objectifs.»

De même, le sénateur Levin a déclaré: «Je pense moi aussi qu'il faut assurer au peuple américain une protection efficace contre la nouvelle menace des missiles à longue portée provenant d'Etats voyous». Notez encore, à l'appui de mon argumentation, que le sénateur Joseph Lieberman, récent candidat démocrate à la vice-présidence, a dit: «Nous avons besoin d'une défense antimissile nationale. Nous sommes confrontés à une menace réelle et grandissante que ne peuvent contrer nos forces conventionnelles et que la perspective de représailles ne suffira pas à prévenir.»

Par ailleurs, vous considérez que les attentats terroristes du 11 septembre ont écarté du climat politique le soutien à la défense antimissile. Or, la preuve la plus récente et la plus concluante du contraire se trouve dans les positions qu'ont bel et bien prises les législateurs. Le rapport de la Commission des forces armées de la Chambre, publié juste avant le 11 septembre, indique que «la Commission fait

siennne l'approche adoptée par le Président à l'égard de la défense contre les missiles balistiques, et il lui paraît encourageant que le programme proposé pour la défense antimissile comporte des projets concernant un système de défense multicouche et des essais réalistes, et envisage toute une gamme de technologies. Dans ces conditions, la Commission approuve le programme de défense antimissile de l'Administration, avec de modestes ajustements, et recommande l'affectation de USD 8,2 milliards, soit USD 2,9 milliards de plus que pour l'exercice 2001, à la poursuite du développement des dispositifs de défense contre les missiles balistiques.» Le 25 septembre 2001, la Chambre des Représentants réunie en séance plénière a finalement voté, à la majorité écrasante de 398 voix contre 17, la Loi de finances de 2002 pour la défense nationale. La défense antimissile recevrait ainsi USD 7,9 milliards, chiffre supérieur de plus de USD 2,5 milliards à celui de 2001, et de près de USD 1 milliard à celui du budget demandé pour 2002. En fin de compte, les crédits affectés à la défense antimissile dépendront évidemment de l'issue de la conférence en cours entre le Sénat et la Chambre, et le Sénat a proposé des niveaux de financement moins élevés. Cependant, il apparaît d'ores et déjà clairement que le niveau des dépenses qui seront consacrées à la défense antimissile sera sensiblement relevé par rapport à 2001.

Le consensus dont j'ai parlé a bel et bien tenu, et il y avait à cela de bonnes raisons. Les événements du 11 septembre n'ont nullement mis fin à la convergence des positions de l'opinion et des milieux politiques en faveur des dépenses à consacrer à la défense antimissile. Ils ont en fait montré combien il serait arrogant et plus qu'imprudent de dire «ils n'oseraient pas nous attaquer», et, par là même, combien il faut prendre au sérieux la nouvelle menace des missiles balistiques. Pour les Etats-Unis, il ne s'agit pas de renoncer à la défense antimissile pour financer d'autres programmes. La question qui se pose n'est pas, comme vous voudriez le donner à entendre, celle d'un choix entre deux objectifs. Comme l'indiquent le budget qui va être alloué à la défense antimissile et la récente autorisation de crédits d'urgence de USD 40 milliards pour la lutte antiterroriste, les Etats-Unis financeront

les moyens nécessaires à la défense contre une large gamme de menaces, dont celle d'une attaque par missiles.

Bien à vous,
Keith

Cher Keith,

Tout le monde est favorable à des dispositifs de défense antimissile: vous, moi, le Congrès des Etats-Unis, l'OTAN et la Russie. Il existe pourtant de très profondes différences derrière cet apparent consensus. Tout dépend de la façon dont on définit la «défense antimissile». La plupart privilégie la recherche, les dispositifs de défense à courte portée et l'étude d'options de défense nationale. Beaucoup, cependant, sont opposés à l'idée d'abroger le Traité ABM et de mener un programme intensif conduisant au déploiement d'intercepteurs inefficaces.

Il est vrai que le budget consacré à la défense antimissile a connu cette année une forte augmentation, mais il a peut-être ainsi atteint un plafond. Dans tous les Etats-Unis comme dans toute l'Europe, les milieux politiques et la presse sont, dans leur très grande majorité, favorables à l'idée de conserver le régime du traité qui a contribué à la sécurité de nos nations pendant plus de 50 ans et d'établir des budgets raisonnables. Par exemple, on pouvait lire dans un éditorial en date du 22 octobre de *USA Today*, le journal le plus largement diffusé dans notre pays, que «le programme de défense antimissile apporte une preuve embarrassante du fait que durant la dernière décennie, les Etats-Unis ont consacré beaucoup de temps et d'argent à la recherche d'une réponse à la moins probable des menaces, celle d'un Etat voyou prêt à se suicider en lançant un missile à charge nucléaire. On a négligé la menace plus urgente que représentent des terroristes aux faibles ressources financières, mais à l'imagination fertile.»

Pour l'exercice 2002, le gouvernement fédéral a prévu un budget de USD 1,7 milliard pour combattre le terrorisme ADM, dans le cadre d'un budget total de USD 9,7 milliards pour la lutte antiterroriste. Nous allons pourtant dépenser, comme vous le notez, USD 7,9 milliards pour la défense antimissile. Il y a là un déséquilibre à corriger.

Si Oussama Ben Laden possédait une arme nucléaire, il ne fait guère de doute qu'il s'en servirait. Mais où pourrait-il en trouver une? Très probablement dans les vastes réserves, mal gardées, de matières, d'armes et d'expertise qui subsistent en Russie et dans d'autres ex-républiques soviétiques — dont certaines ne sont pas à plus de 800 km de l'Afghanistan. C'est pourquoi il est si important de saisir et d'éliminer les 20 000 armes nucléaires russes et les 1100 tonnes de matières fissiles, et de trouver des emplois aux milliers d'atomistes et de spécialistes de la guerre biologique actuellement au chômage. Il faut tripler les USD 700 millions par an que le gouvernement des Etats-Unis consacre aux programmes de réduction des menaces en coopération avec la Russie (et nous employer à convaincre l'Union européenne de commencer, elle aussi, à consacrer à ce problème des sommes réellement importantes). En agissant de la sorte, nous pourrions maîtriser et éliminer la majeure partie de la menace en huit ans.

C'est là que la rencontre de Crawford entre les présidents Bush et Poutine a tragiquement échoué. La convivialité et la gastronomie n'ont pas comblé le vide du nouveau cadre stratégique. On a manqué l'occasion d'assurer des réductions d'armements contraignantes et de protéger les arsenaux russes des vols de terroristes à cause des positions dont certains, et vous-même, se sont faits les champions. Les divergences de vues concernant un système de défense antimissile qui n'existe que sur le papier ont empêché tout progrès dans la réduction de menaces nucléaires bien réelles.

Même après que la coalition internationale aura écrasé Al-Qaïda et éradiqué ses cellules américaines et européennes, d'autres menaces terroristes subsisteront. Les terroristes seront toujours en quête d'armes de destruction massive. Notre meilleur moyen de défense est d'en réduire au maximum la quantité disponible. C'est là, finalement, que nous ne sommes pas d'accord. La défense antimissile a un rôle à jouer dans le cadre global de la défense. Pour vous, c'est le rôle principal. Pour moi, la défense antimissile ne joue qu'un petit rôle dans un drame plus large et de plus grande urgence.

Bien à vous,
Joseph

Cher Joseph,

Je constate avec plaisir que vous êtes d'accord sur la nécessité d'une défense antimissile, et aussi sur ma première observation selon laquelle il existe, aux Etats-Unis, un consensus politique au sujet du caractère prioritaire des dépenses à consacrer à la défense antimissile. Rien n'indique que ce consensus soit en train de disparaître. Au contraire, de récents sondages effectués par le «Pew Research Center», par exemple, montrent que depuis le 11 septembre, le soutien de l'opinion aux dépenses de défense et à la défense antimissile s'est encore accru.

Certes, la défense antimissile n'est que l'un des multiples besoins des Etats-Unis et de leurs alliés en matière de sécurité. Elle est pourtant essentielle, et il n'y a pas de choix inévitable à faire entre elle et les autres besoins de sécurité, d'un point de vue financier ou opérationnel. Le Congrès va évidemment, et à juste titre, accorder les crédits nécessaires à la défense antimissile et aux autres moyens qui s'imposent. La récente ouverture de crédits d'urgence de USD 40 milliards pour l'action antiterroriste, par exemple, sera basée sur les contre-mesures civiles et militaires existantes.

Nous sommes également d'accord sur la nécessité d'un équilibre. Il faut dire, cependant, que le «déséquilibre» actuel tient à l'absence totale de défense antimissile, à la vulnérabilité totale des Etats-Unis et de leurs alliés aux attaques par missiles. Une telle vulnérabilité n'avait jamais été acceptée aussi sereinement. Nous allons nous employer à corriger ce déséquilibre, pour faire en sorte qu'à l'avenir, un missile biologique ou nucléaire ne trouve pas l'Amérique aussi désarmée qu'elle l'était le 11 septembre. Se priver maintenant d'une défense antimissile, devant une menace qui se dessi-

La défense antimissile est essentielle, et il n'y a pas de choix inévitable à faire entre elle et les autres besoins de sécurité

KEITH B. PAYNE

La défense antimissile va se trouver en concurrence avec de nouvelles exigences en matière de défense dont la plupart concernent, pour les Américains, la nécessité de faire face à des menaces plus urgentes

JOSEPH CIRINCIONE

ne très nettement, serait aussi imprudent que renoncer aux mesures de non-prolifération et de contre-terrorisme auxquelles vous avez raison d'être favorable.

Vous avez une curieuse façon de décrire le Sommet de Crawford. La franche convivialité qui l'a caractérisé a manifestement mis fin aux vieilles animosités. Tout en s'en tenant entièrement aux limites des START et aux mesures de vérification en vigueur, le président Bush a annoncé des réductions sans précédent des forces nucléaires américaines, et le président Vladimir Poutine a fait de même pour les forces russes. Une telle avancée n'était possible qu'en allant au-delà des négociations archaïques du temps de la Guerre froide. Certains ont déploré cette mutation, mais l'approche de la Guerre froide était devenue un obstacle à des relations politiques plus amicales et aux réductions des arsenaux nucléaires qui devaient s'ensuivre. Par ailleurs, à Crawford, comme avant ce Sommet, le président Bush a clairement recherché un règlement en coopération de la question du Traité ABM, et le président Poutine s'est montré très souple à cet égard. Il semble qu'un tel règlement soit en train de prendre forme, n'en déplaise à quelques adversaires de la défense antimissile. Crawford a marqué un tournant dans les relations des Etats-Unis avec la Russie, et c'est tant mieux.

Bien à vous,
Keith

Cher Keith,

Ce n'est pas le processus «archaïque» de maîtrise des armements qui a bloqué les réductions des arsenaux nucléaires; c'est le Congrès à majorité républicaine. Les Républicains ont voté une législation empêchant le président Clinton de faire ce que le président Bush vient précisément de faire lui-même. Ils ont alors bloqué l'action de Bill Clinton et Boris Eltsine visant à ramener chacun des deux arse-

naux à 2000 à 2500 têtes nucléaires. Les Etats-Unis et la Russie s'étaient mis d'accord, mais le Congrès ne les a pas suivis.

Le président Bush a, pour l'essentiel, adopté l'objectif Clinton-Eltsine de 1997, moins la vérification que prévoit un traité. Si son chiffre de 1700 à 2200 têtes nucléaires est inférieur à cet objectif, c'est seulement qu'il ne va plus considérer comme «déployé» l'armement des sous-marins et des bombardiers en cours de maintenance. Sachant qu'à tout moment, un ou deux sous-marins sont au radoub, et que chacun est armé de 192 têtes nucléaires, on voit qu'il y a là un tour de magie qui fait baisser les chiffres sans rien changer à l'arsenal. Cette «avancée» est donc moins importante qu'elle pourrait le paraître.

Il en va de même pour la défense antimissile. Vous vous évertuez à présenter ce programme comme entouré d'un splendide consensus, comme ardemment souhaité par l'opinion publique. Or, ce n'est en aucun cas la réalité. Dépassons ce débat qui remonte à des décennies. C'est sur ce point que nous pouvons, vous et moi, ainsi que les Alliés, être d'accord. Pour la défense antimissile, menons un programme d'essais vraiment concret en passant de tirs de démonstration trop simples à de véritables conditions de combat contre des cibles multiples possédant des leurres et des vitesses de rentrée réalistes. Si de tels moyens de défense se révèlent efficaces, nous pourrions mettre au point des plans de déploiement en coopération qui auront pour effet d'accroître la sécurité des Etats-Unis, et non de la réduire en déclenchant de nouveaux conflits.

Il faut simplement de légères modifications au Traité ABM. Les Russes sont prêts à accepter l'implantation d'un nouveau champ de tir en Alaska et l'essai de radars à bord des navires Aegis — et ce sont là les deux domaines où les essais actuels vont à l'encontre des dispositions du Traité. Comme le Secrétaire d'Etat Colin Powell vient de le déclarer au *New York Times*, «nous ne pouvons pas faire cela sur la base de relations personnelles. Nous devons le faire sur la base de l'évolution de nos intérêts nationaux.» Ce qui revient à dire, toujours selon Colin Powell, qu'«il faut une certaine codification».

Une fois passée la controverse au sujet du Traité ABM, la défense antimissile devient simplement un autre programme à financer et à maintenir en fonction de sa valeur réelle. Nous allons préserver la coalition internationale et l'unité de notre pays dans ses objectifs. Nous pourrions ainsi nous employer ensemble à réduire les menaces dont nous considérons, vous et moi, qu'elles représentent la première des priorités au plan international.

Bien à vous,
Joseph

Résumé: Les deux protagonistes se sont accordés à considérer que les événements du 11 septembre avaient mis en lumière la vulnérabilité des Etats-Unis et de leurs alliés face à une large gamme de menaces pour la sécurité qui exigent un traitement d'urgence et une augmentation du soutien financier. Ils se sont également félicités de l'approbation par le Congrès, au mois de septembre, de crédits d'urgence de USD 40 milliards, ainsi que de l'approche bipartite de la crise actuelle. Ils n'ont cependant pas été d'accord sur la question de savoir si l'affectation prévue de USD 7,9 milliards à la défense antimissile pour 2002 représentait la meilleure utilisation de ces ressources. Pour Keith B. Payne, il était essentiel d'investir dans l'immédiat pour combler une énorme lacune en matière de sécurité, celle qui concerne la menace des ICBM relevée en 1998 par la Commission Rumsfeld. Par ailleurs, il n'existait aucun conflit entre les dépenses à affecter à la défense antimissile et celles à consacrer à d'autres domaines prioritaires. Pour Joseph Cirincione, le coût, la faisabilité technique, la menace et les conséquences stratégiques liés à la défense antimissile donnaient à cette dernière une priorité moins élevée que celle qu'il convenait d'accorder à des domaines comme la défense contre le bioterrorisme, la sécurité des aéroports, les programmes de réduction des menaces en coopération et la dissuasion, qui devaient faire l'objet d'une attention immédiate.

La défense antimissile ne joue qu'un petit rôle dans un drame plus large

JOSEPH CIRINCIONE

Un nouveau regard sur les alliances de la Guerre froide

Petr Lunak évoque la façon dont les documents découverts dans les archives du Pacte de Varsovie influencent et mettent en question les interprétations conventionnelles des alliances de la Guerre froide.

La période qui s'est écoulée depuis la fin de la Guerre froide a été particulièrement enrichissante pour les historiens qui s'y sont intéressés. Alors que normalement, les chercheurs doivent attendre plusieurs décennies avant que les documents classifiés entrent dans le domaine public, la disparition du bloc de l'Est a été suivie de l'ouverture de certaines archives des anciens pays du Pacte de Varsovie, qui ont offert des possibilités d'étude

que l'on n'imaginait pas jusqu'alors. En 1999 a été lancé un projet international intitulé *Parallel History of NATO and the Warsaw Pact*, qui réunit des chercheurs de l'Est et de l'Ouest s'attachant à évaluer le bilan des deux alliances au cours de la Guerre froide. Dans ce contexte, les principaux points de controverse — tels que la nature de la menace du Pacte de Varsovie, l'importance relative de la dissuasion nucléaire et les raisons de l'effondrement du bloc de l'Est — sont réexaminés, et de nouveaux témoignages viennent mettre en question les connaissances conventionnelles.

On avait toujours considéré que le danger de voir la Guerre froide dégénérer en conflit armé atteint son maximum au début des années 50, après l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord. Comme Konrad Adenauer l'avait écrit dans ses mémoires, «Staline prévoyait pour l'Allemagne de l'Ouest une forme d'action semblable à celle qui avait été utilisée en Corée.» En fait, l'idée d'une marche imminente des Soviétiques sur l'Europe occidentale dans les années 50 avait été avancée par nombre d'historiens, dont Karel Kaplan, alors émigré tchèque, dans son ouvrage intitulé *Dans les archives du Comité central: trente ans de secrets du Bloc soviétique* (Michel, 1978). Se fondant sur une interview de l'ex-Ministre tchécoslovaque de la défense Alexej Cepicka, Kaplan affirmait que Staline avait appelé les dirigeants communistes de l'Europe de l'Est à préparer une invasion de l'Europe occidentale lors d'une réunion tenue à Moscou en janvier 1951.

Petr Lunak est rédacteur pour le programme d'ouverture au Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN; chercheur tchèque, il participe au projet «Parallel History of NATO and the Warsaw Pact».



Antagonistes de la Guerre froide: le projet *Parallel History of NATO and the Warsaw Pact* a réuni des chercheurs de l'Est et de l'Ouest

Depuis lors, cette interprétation des événements a été mise en question par de nombreux chercheurs. Convaincu que l'Union soviétique n'avait jamais été un ennemi si redoutable, l'historien américain d'origine tchèque Vojtech Mastny, par exemple, est arrivé, dans *The Cold War and Soviet Insecurity: The Stalin Years* (Cambridge University Press, 1996), à la conclusion que Staline craignait une attaque imminente de l'Ouest en Europe, attaque qui, selon lui, ferait suite à une série de défaites des Occidentaux en Corée. Mastny a alors affirmé que ce que d'autres considéraient comme un appel à préparer une attaque contre l'Ouest devait en fait être interprété comme un appel à préparer la défense de l'Est.

De nouveaux témoignages, trouvés dans les archives de l'ancien bloc de l'Est, paraissent conforter les arguments de Mastny. En particulier, le compte rendu de la réunion de Moscou de janvier 1951, établi par le Ministre roumain des forces armées Emil Bodnaras et récemment publié à Bucarest, semble confirmer le caractère défensif des intentions de Staline, interprétation que vient aussi étayer le fait qu'à l'époque, il n'existait pas de préparatifs d'invasion de l'Europe de l'Ouest. En réalité, bien après le début des années 50, toutes les armées communistes de l'Europe centraient leur attention sur la défense territoriale. Les archives tchécoslovaques, par exemple, nous apprennent que si les exercices militaires comportaient occasionnellement des opérations offensives, ils n'avaient pratiquement jamais lieu hors de la Tchécoslovaquie. Dans les rares projets d'incursion en territoire étranger, il s'agissait uniquement de contre-attaques.

Les témoignages des archives tchécoslovaques sont circonstanciels, mais des documents récemment découverts en Pologne sont plus concluants quant à l'optique défensive qui était alors celle du bloc de l'Est. Etabli lorsque le Ministre de la défense de la Pologne était le maréchal soviétique Konstantin Rokossovski, le plan de guerre de l'Armée polonaise de 1951 prenait manifestement pour hypothèse qu'une invasion militaire des Occidentaux était inévitable, et était donc centré sur des actions défensives à mener en territoire polonais. Hantés par le souvenir de l'invasion surprise à laquelle l'Allemagne nazie s'était livrée en 1941, les stratèges de l'Est ne pouvaient envisager la guerre suivante que sous la forme d'un conflit commençant par une attaque de l'Ouest. Ainsi, para-

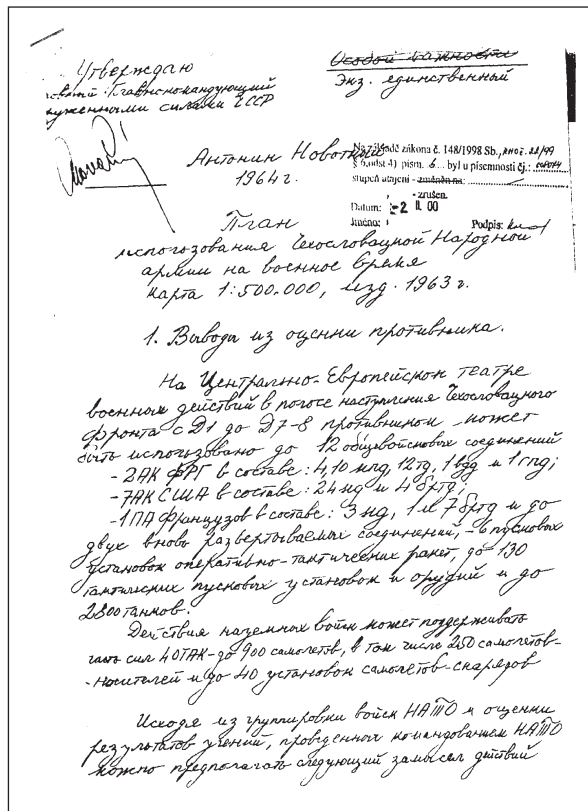
doxalement, à une époque où les décideurs occidentaux étaient obsédés par la menace soviétique, les planificateurs militaires de l'Est cherchaient seulement à endiguer une invasion des forces de l'Ouest qui leur paraissait imminente.

Si les intentions de l'Union soviétique au début des années 50 semblent aujourd'hui moins ambitieuses qu'on avait pu le croire, cela donne-t-il raison à ceux qui mettent en doute la nécessité des efforts déployés par les Occidentaux dans le cadre de l'OTAN pour empêcher une attaque soviétique dont on pensait qu'elle était imminente? Pour se prononcer sur ce point, il importe de prendre en compte plusieurs autres facteurs. Premièrement, ce que nous savons aujourd'hui n'est pas ce que les dirigeants occidentaux savaient à l'époque. Deuxièmement, même si nous savons que Staline ne souhaitait pas répéter en Europe l'expérience coréenne, il est difficile de dire s'il n'aurait pas eu une attitude différente en l'absence de l'OTAN. En fait, sa décision de donner le feu vert pour l'attaque contre la Corée du Sud à l'été 1950 résultait probablement d'une méprise sur la réaction probable des Etats-Unis après que le Secrétaire d'Etat de l'époque, Dean Acheson, eut publiquement exclu la péninsule coréenne de la sphère de sécurité américaine. Lorsque les Etats-Unis furent intervenus en Corée, Staline pouvait être pratiquement certain qu'ils honorerait également leurs obligations en Europe aux termes du Traité de Washington. C'est pourquoi, si l'existence de l'OTAN n'a pas suffi à empêcher une attaque communiste contre la Corée, elle n'en a pas moins été indispensable pour assurer la sécurité de l'Ouest par la suite.

Ironiquement, le passage du Pacte de Varsovie d'une optique défensive à une optique offensive semble s'être situé au cours de la période traditionnellement considérée comme marquée par une amélioration des relations Est-Ouest après la mort de Staline. Cette transformation était étroitement liée à une réévaluation du rôle des armes nucléaires. Si Staline s'intéressait beaucoup à l'acquisition de telles armes, il ne les considérait pas comme un facteur stratégique critique, notamment en raison de leur petit nombre. Après sa mort, les stratèges soviétiques commencèrent à étudier les implications d'une guerre nucléaire, alors que les armes nucléaires constituaient déjà la pierre angulaire de la doctrine OTAN des repréailles massives. Ainsi, les armes nucléaires furent incluses tardivement dans les plans stratégiques des armées de l'Europe de l'Est, vers le milieu des années 50. Ce débat et ses résultats sont brillamment décrits par Herbert Dinerstein dans *War and the Soviet Union: Nuclear Weapons and the Revolution in Soviet Military and Political Thinking* (Praeger, 1959) et Raymond Garthoff dans *Soviet Strategy in the Nuclear Age* (Praeger, 1958).

Comme l'ont fait observer ces auteurs, et d'autres encore, il existait des différences de perception fondamentales entre l'Est et l'Ouest au sujet d'un conflit nucléaire et de ses conséquences potentielles. Pour les planificateurs soviétiques de l'époque, les armes nucléaires auraient une influence déterminante sur la rapidité du conflit, mais pas sur sa nature générale. Etant donné que l'emploi d'armes nucléaires raccourcissait considérablement les phases d'une guerre, disaient les stratèges soviétiques, il faudrait chercher à s'assurer l'initiative par une puissante frappe préemptive, nucléaire et conventionnelle. Alors que les planificateurs occidentaux n'envisageaient aucune action au-delà du premier choc nucléaire massif, comme on le voit dans l'ouvrage intitulé *NATO Strategy Documents: 1949-1969* (OTAN, 1997), publié sous la direction de Gregory Pedlow, les stratèges soviétiques partaient de l'idée que leur frappe massive ouvrirait la voie à une offensive terrestre. Ils étaient persuadés qu'il était possible de gagner une guerre nucléaire, et les plans opérationnels du bloc de l'Est présentaient un tel conflit comme un scénario réaliste, ce qui dévalorisait tout dispositif de dissuasion des Occidentaux et faisait de la guerre une perspective dangereusement plus concrète.

Cette conception stratégique sommaire se retrouve dans un plan que j'ai découvert dans les archives militaires de Prague et dont les détails figurent sur le site web *Parallel History of NATO and the Warsaw Pact* et seront analysés dans un prochain numéro de l'*International Cold War History Bulletin*. Selon ce document, qui date de 1964, les planificateurs militaires tchécoslovaques et soviétiques de l'époque prévoyaient d'entrer en France quelques jours après le déclenchement d'une guerre, de prendre Lyon le neuvième jour et de faire de l'Europe de l'Ouest un brasier nucléaire.



Le plan stratégique tchécoslovaque de 1964

Ce plan tchécoslovaque de 1964 écartait la possibilité d'une guerre non nucléaire en Europe et partait du principe que les hostilités commenceraient par une frappe nucléaire massive des Occidentaux. Etabli au cours de la période de détente qui avait suivi la conclusion du premier accord de maîtrise des armements, le Traité sur l'interdiction des essais de 1963, il montre que les dirigeants soviétiques de l'époque épousaient toujours l'idée léniniste d'un bloc de l'Ouest agressif, qu'ils ont partagé avec leurs alliés d'Europe de l'Est au moins jusque vers le milieu des années 80. Ce plan est assez révélateur, dans la mesure où il donne à penser que la doctrine OTAN de la riposte graduée, qui visait à rendre la dissuasion plus crédible en limitant un conflit à un niveau supposé gérable, n'avait pas enlevé aux Soviétiques l'idée de gagner une guerre nucléaire. Il indique en outre que les Soviétiques ne se faisaient aucune illusion sur la possibilité de mener une guerre conventionnelle ou une guerre nucléaire limitée.

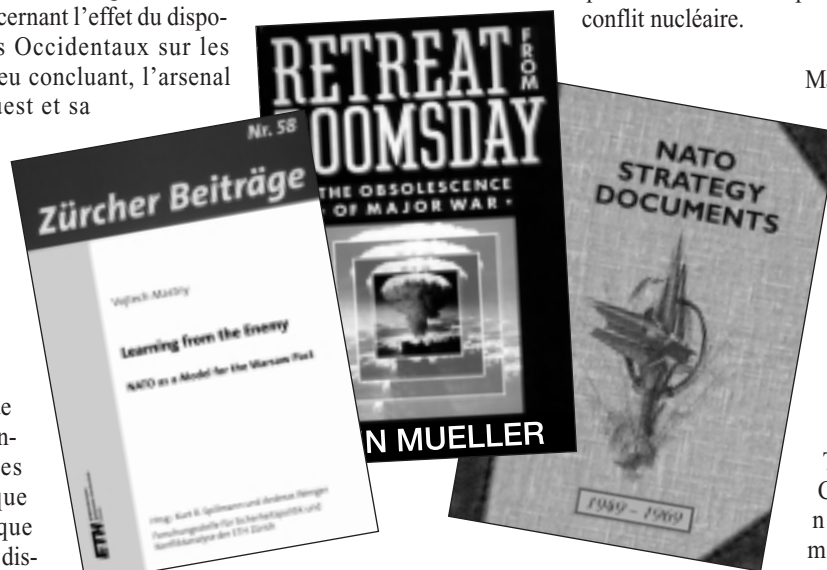
Même si la supériorité des Etats-Unis dans le domaine nucléaire n'a pas suffi à dissuader les dirigeants soviétiques de suivre une stratégie de la corde raide dans ce domaine lors des deux grandes crises de la Guerre froide, celles de Berlin, en 1961, et de Cuba, en 1962, l'effet dissuasif des armes nucléaires de l'Ouest a généralement été considéré comme allant de soi. Cependant, ainsi que l'estime John Mueller dans *Retreat from Doomsday: The Obsolescence of Major War* (Basic Books, 1989), la confiance des Occidentaux dans la dissuasion nucléaire semble ne pas avoir été le seul moyen, ni même le moyen le plus sûr, d'empêcher l'éclatement d'une Troisième guerre mondiale. En fait, les documents divulgués par le projet *Parallel History* donnent à penser qu'au cours de la dernière décennie de la Guerre froide, les Soviétiques s'intéressaient moins au nombre exact des armes nucléaires détenues par les deux camps et s'inquiétaient de plus en plus du retard que leur pays prenait dans le domaine des armements conventionnels, spécialement au niveau des armes de haute technicité et à grande précision, où ils avaient naguère joui d'un avantage incontesté. Même si le débat concernant l'effet du dispositif de dissuasion des Occidentaux sur les Soviétiques demeure peu concluant, l'arsenal conventionnel de l'Ouest et sa volonté manifeste d'y recourir en cas de besoin paraissent avoir été des moyens de dissuasion au moins aussi efficaces que la menace d'une apocalypse nucléaire.

Est-il juste de dire que le bloc de l'Est s'est effondré sous le poids de ses propres échecs et que l'Ouest n'a contribué que de façon marginale à sa disparition? Les Occidentaux, et plus particulièrement l'OTAN, ont-ils, au contraire, joué un rôle essentiel dans cet effacement? La réponse est sans doute assez complexe. Comme Mastny le fait valoir dans son ouvrage, extrêmement bien documenté, intitulé *Learning from the Enemy: NATO as a Model for the Warsaw Pact* (Zürcher Beiträge zur Sicherheitspolitik und Konfliktforschung, n° 58, 2001), l'OTAN était, non seulement un adversaire, mais aussi, à bien des égards, un modèle pour le traitement de la crise chronique du Pacte de Varsovie. Pourtant, comme le montre encore Mastny, les divers efforts déployés par le Pacte pour imiter l'OTAN ont finalement abouti à une aggravation de cette crise.

La différence entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie était aussi évidente qu'essentielle. L'OTAN avait été créée à la demande des gouvernements des pays d'Europe occidentale, et, malgré le leadership incontesté des Etats-Unis, elle était une communauté d'égaux. En revanche, le Pacte de Varsovie était une création de l'Union soviétique où les autres membres ne pouvaient, à l'origine, exercer qu'une influence minimale. En fait, quand, en 1955, Nikita Khrouchtchev institua le Pacte de Varsovie, prétendument en réaction à l'entrée de la République fédérale d'Allemagne à l'OTAN, il s'agissait surtout d'un stratagème d'ordre tactique.

En proposant le démantèlement simultané des deux alliances, Khrouchtchev croyait pouvoir se débarrasser de l'OTAN tout en maintenant un système d'accords de défense bilatéraux avec les pays de l'Europe de l'Est.


Néanmoins, une fois le Pacte de Varsovie devenu une réalité, les dirigeants soviétiques ont eu de plus en plus de mal à résister aux efforts de leurs alliés d'Europe de l'Est visant à en faire une alliance authentique, comparable à l'OTAN. Lorsque les premiers essais de réforme n'eurent donné aucun résultat tangible, l'incapacité des Soviétiques d'accorder à leurs alliés une plus grande égalité de statut a refroidi l'enthousiasme de certains pays d'Europe de l'Est pour la nouvelle alliance. Ces pays se sont trouvés de plus en plus dans une situation où ils étaient obligés de partager les risques inhérents aux entreprises de l'Union soviétique sans avoir leur mot à dire dans la gestion de ces risques. Nous savons ainsi aujourd'hui qu'après la crise des missiles de Cuba de 1962, Bucarest avait secrètement informé Washington que la Roumanie comptait rester neutre en cas de conflit nucléaire.



Des lectures révélatrices

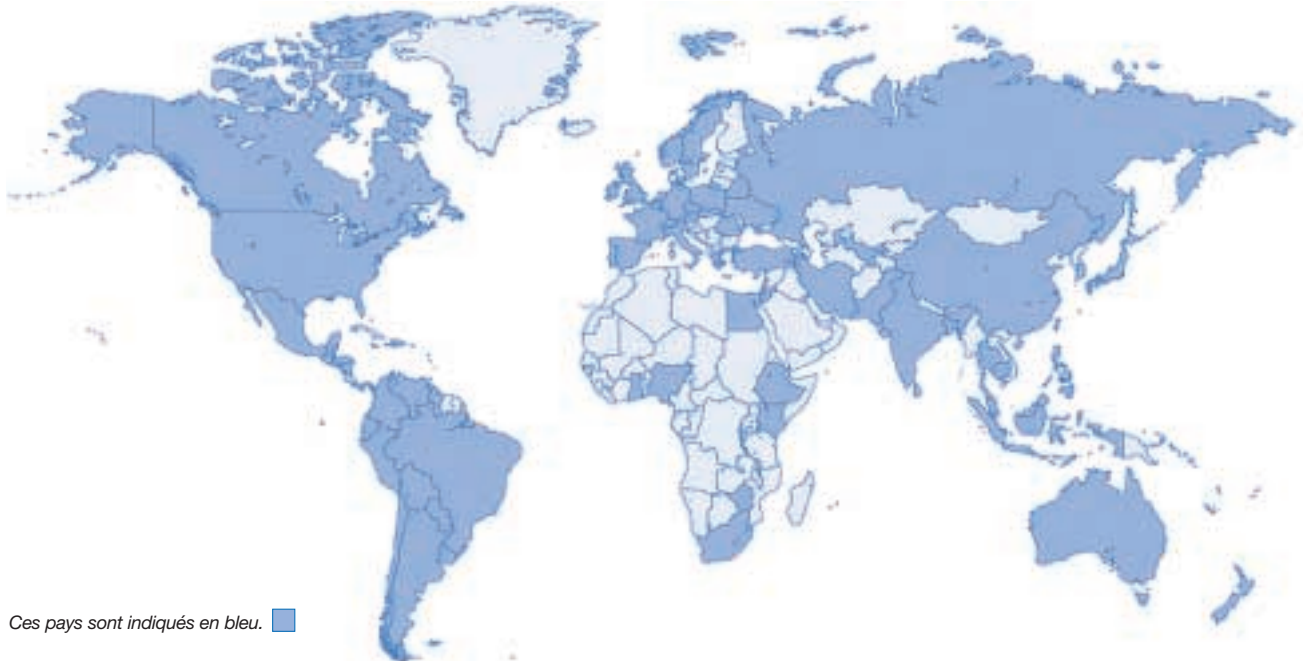
Mastny indique que, tout en répugnant à accorder à leurs alliés d'Europe de l'Est plus qu'un minimum de voix au chapitre, les Soviétiques ont mesuré la nécessité de leur donner un sentiment d'appartenance après le désaccord grandissant de la Roumanie et l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968. Cependant, cette évolution n'a eu que des résultats mitigés. Il est rapidement apparu que si les Soviétiques s'efforçaient de répondre aux

désirs de leurs alliés concernant une alliance plus égale, ils ne pourraient leur accorder ce qu'ils voulaient vraiment, à savoir une consultation semblable à celle que les pays de l'Europe de l'Ouest connaissaient dans le cadre de l'OTAN. En revanche, les Soviétiques ont réussi à former un corps d'officiers fidèles à Moscou en établissant des relations d'une plus grande égalité avec les milieux militaires de plusieurs pays d'Europe de l'Est. Cela leur a évité, par exemple, d'avoir à envahir la Pologne au début des années 80, où la crise immédiate a été réglée temporairement par le putsch du général Wojciech Jaruzelski. Pourtant, lorsque le dernier dirigeant de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, essaya d'insuffler une vie nouvelle au bloc de l'Est, son projet de combinaison d'une alliance d'égaux à l'occidentale avec un système soviétique réorganisé ne fit qu'exacerber la crise et précipiter la chute du Pacte de Varsovie.

 Les détails du projet *Parallel History of NATO and the Warsaw Pact*, tous les principaux documents et les résultats de la recherche historique sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.isn.ethz.ch/php

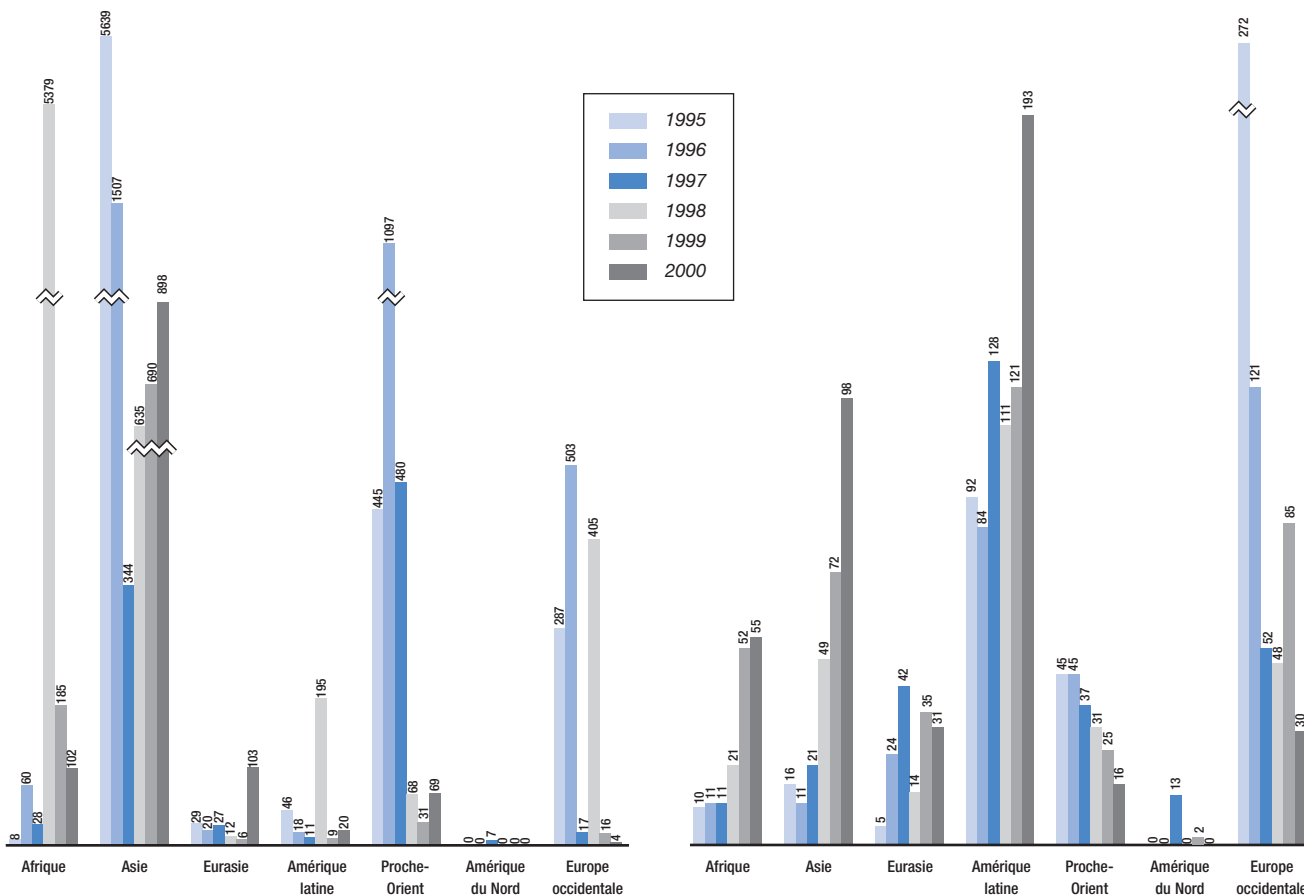
Le terrorisme international

Pays ayant eu des victimes le 11 septembre 2001

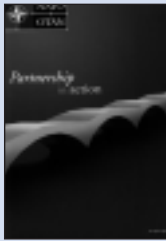


Victimes par région de 1995 à 2000

Attentats du terrorisme international par région de 1995 à 2000



La carte et les statistiques ci-dessus proviennent du site web du Département d'Etat des Etats-Unis, www.state.gov



Le Partenariat en action

Brochure évoquant la naissance et le développement de l'idée du Partenariat et montrant comment celui-ci fonctionne dans la pratique

L'OTAN au XXI^e siècle

Brochure d'introduction à l'Alliance donnant un aperçu de son histoire, de ses politiques et de ses activités



Le Manuel de l'OTAN

Guide complet des buts et activités de l'OTAN et de ses politiques et structures actuelles, avec une présentation chronologique de l'histoire de l'Alliance

L'OTAN et la Russie, partenaires dans le maintien de la paix

Feuille d'information décrivant la coopération pratique sur le terrain entre les soldats de la paix de l'OTAN et de la Russie dans les Balkans



OTAN 2000

CD-Rom retraçant l'évolution de l'Alliance et l'adaptation dont elle a fait l'objet afin de pouvoir faire face aux enjeux de sécurité du XXI^e siècle

Votre guide complet du Sommet de Washington

Compilation de tous les textes et déclarations officiels publiés au Sommet de l'OTAN tenu à Washington en avril 1999, comprenant des informations générales sur les programmes et activités de l'Alliance



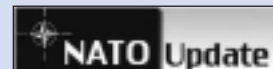
OTAN - Points de repères

Présentation visuelle de l'Alliance indiquant les grandes étapes de l'évolution de l'OTAN et les principales questions à son ordre du jour

(édition électronique seulement:
www.nato.int/docu/topics/2000/home.htm)

OTAN Hebdo

Bulletin d'information hebdomadaire sur le site web résumant les activités et les événements liés à l'OTAN et donnant un aperçu général des initiatives à l'échelle de l'Alliance
(édition électronique seulement: www.nato.int/docu/update/index.htm)



TOUTES LES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS; CERTAINES SONT DISPONIBLES DANS D'AUTRES LANGUES

Toutes les demandes de renseignements et commandes de copies papier doivent être adressées au:
Bureau de l'information et de la presse - Unité de distribution
Bld Léopold III - B-1110 Bruxelles
Tél: 32-2 707 5009
Fax: 32-2 707 1252
E-mail: distribution@hq.nato.int

Les versions électroniques de ces publications sont disponibles sur le site web de l'OTAN www.nato.int

Le site web publie également des déclarations officielles, des communiqués de presse et des discours, ainsi que d'autres informations sur les structures, les politiques et les activités de l'Alliance; il offre aussi plusieurs services en ligne.